VOLUME II. | WINNIPEG, MARDI, 28 JUILLET 1914 | NUMERO 11

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
319 AVE. McDERMOT
Téle. - - Garry 4264-4265

L'AUTRICHE DECLARE LA GUERRE

Au moment où nous allons sous presse, on annonce officiellement que l'Autriche vient de déclarer la guerre à la Serbie. Ses troupes sont en marche vers les frontières ennemies.

DANS L'EGOUT

Le *Free Press* poursuit sa campagne contre les catholiques. Il vient de publier hier matin une autre colonne d'injures, de celles qu'on rencontre ordinairement dans les colonnes de l'*Orange Sentinel* et de la *Menace*. Cela ne se discute pas: on ne répond qu'à des arguments. Il est bon pour l'édification de nos lecteurs de reproduire quelques-unes de ses inlutes. Ce sera autant d'ajouté au dossier du *Free Press* et du bouge politique dont il est le porte étendard.

"L'archevêque Langevin participa autant qu'eux (Roblin et les membres du cabinet) à la lutte...

"Il n'avait pas droit à plus de respect qu'aucun autre politicien faisant campagne du côté du gouvernement...

Après avoir admis le droit de tout dignitaire ecclésiastique et de tout prêtre à donner son opinion sur les questions politiques "pourvu qu'on ne tente pas de recourir à l'intimidation spirituelle", le *Free Press* écrit, en quoi il ment à pleine gorge:

"Cela cependant n'a pas été observé par l'archevêque Langevin et les membres de son clergé. Dans plusieurs paroisses de cette province, sans doute à l'instigation de l'archevêque Langevin, on a fait sur les individus UNE PRESSION INCONVENANTE ET INDUE pour les pousser à supporter le gouvernement Roblin. Les agissements politiques de l'archevêque Langevin ont été notoires et, sous plusieurs rapports, inconvenants.

"...Le *Free Press* tient à dire, pour l'information du public... qu'il n'a pas plus de respect pour lui (Mgr Langevin) en tant que *politicien invétéré et sans scrupules* que pour n'importe quel autre politicien du même calibre, *peut-être moins*...

"C'est une habitude de dire chez son propre peuple que l'archevêque Langevin est d'abord un bleu, secondement un français, en troisième un prélat catholique romain...

Une remarque en passant et qui prouvera bien toute la canaillerie du *Free Press*. Cette injurieuse opinion sur Mgr l'Archevêque qu'il nous prête à nous Canadiens français, nous l'avions rencontrée dans les colonnes du *Free Press* avec tout au plus une légère variante. "Ce prélat (Mgr Langevin), lisions-nous alors dans le *Free Press* du 30 mai dernier, est d'abord un français, puis un bleu, en troisième un valet du pape et en fin de compte un Canadien." Et cela venait en ligne droite de l'*Orange Sentinel*. Le *Free Press* ne faisait que reproduire. Passage d'un égout à un autre, encore plus boueux et fétide. Aujourd'hui, le *Free Press* attribue ce sale propos aux Canadiens français. Ce que c'est que de mesurer les autres à son aune et de leur prêter sa propre bassesse d'âme.

Tout cela au dire du *Free Press* ne s'appelle pas injurier. Il n'a peut-être pas tort au fond. Lui seul se connaît jusqu'au tréfonds: le mot injure est encore, quand on le lui applique, un qualificatif trop doux.

AMERIQUE ET AMERICAINS

Aussi bien ces messieurs d'outre frontière attirant sur eux l'attention, serait-il à propos d'en parler quelque peu.

Le peuple américain fait de bric et de broc est un étrange et puissant spectacle psychologique pour l'européen touchant aux rives d'Amérique.

Le type américain existe-il? Quel est ce type? Quel sera-t-il?

A l'heure actuelle, ce grand peuple a-t-il bien une personnalité?

Les éléments constitutifs du peuple américain sont les éléments constitutifs de tout peuple: une élite, une masse.

L'élite américaine est, sans contredit, hautement digne de ce titre, plus que dans aucun autre pays peut-être. Elle apparaît composée d'hommes supérieurs, de chefs. Mais cette élite semble plus clairsemée qu'ailleurs.

Le reste, la masse—ce qui ne pense pas—est très inférieure, en elle-même, comparée aux autres peuples.

Aussi bien fait-il bon ne pas oublier que ce peuple américain est essentiellement un peuple enfant.

Enfant mal élevé, devons-nous penser pour être vrai; mais pour être juste: enfant qui ne prévient guère plus l'homme de demain, que le gamin insupportable—que tous, plus ou moins, nous avons été—ne prévenait l'homme raisonnable que nous sommes.

Quand un des brillants représentants de ce peuple, un de ses hommes d'élite, Th. Roosevelt—venait nous prêcher à nous autres, vieux Gaulois, l'âge de fer, l'âge de force, il ne semblait pas se douter cet homme belliqueux qu'en faisant ainsi écho à toutes les énergies qui montent chez lui, il était dans son rôle, il était de son âge: peuple jeune!

Et que nous autres en voyant la vie différemment, en voulant la vivre moins en lutte vive et victorieuse qui en fête et en dilettante presque, nous sommes dans notre rôle: peuple vieux!

Et grâce à Dieu nous avons connu nos épopées, et nos vaillances, et nos chimères! Longtemps la terre a tremblé sous le fracas de nos armes.

Mais ces temps sont-ils si loin qu'on ait à nous les rappeler? Les longues rapières reposent, les canons méchants tendent la gueule, mais elles sont prêtes, mais c'est vers la frontière.

Et le peuple américain connaîtra l'heure où après avoir vécu, il fait bon réfléchir, penser; il fait bon considérer la vie un peu... comme au soir d'un beau jour dans la pourpre splendeur du couchant, sur le bleu des vagues on considère une voile blanche, jolie, qui s'incline et fuit.

... ...

Au reste j'en reviens à ma première question: le peuple américain a-t-il bien une personnalité? Ou d'une manière plus précise: le type américain existe-t-il? quel est-il? quel sera-t-il?

Avoir un peu voyagé suffit pour avoir maintes fois rencontré de ces Yankees. Ne les traitez pas de Français, d'Allemands, de Juifs, nés, qui aux buttes Montmartre, qui proche de la Wilhelmstrasse, qui dans quelque ghetto de Pologne. Ils sont Américains! Vous ne seriez pas si osé pour les contredire.

Pour cette sorte d'Américains—bien nombreux encore, qu'on y songe—il suffirait pour être américain d'avoir renié une patrie.

Et voilà—ces éléments étrangers non assimilés, ces apports mal fondus—pourquoi la personnalité américaine est plus souvent esquissée ou caricaturée qu'elle n'est exactement accentuée.

Mais si jeunes soient-ils, si inexpérimentés en tant que peuple que soient les Américains, ils ont plus et mieux à nous offrir.

Après tout leurs grands ancêtres à eux, n'étaient pas de la pacotille de bazar populaire et révolutionnaire: les Lafayette, les Champlain, les Washington, les Franklin, tous les grands colons, tous les grands "bâtisseurs d'empires".

Ce qui a tenté ces mains calleuses et fortes; ce qui a décidé ces puissantes carrures; ce qui attirait ces profils d'aigle sur ce continent de conquêtes, c'était l'inconnu, la victoire possible.

C'était le dé que l'on jette dans le plateau de la balance comme un va tout. D'un côté, la chance à courir, l'avenir, ses aléas—de l'autre, une épée jeune, de l'énergie, son étoile.

Ils ont été les pionniers géants. C'est à leur souvenir que le peuple américain plus mûr fera bien de remonter pour garder bonne route.

Un peuple est une tradition. Sa grandeur en découle. Le progrès des peuples comme celui des individus n'est pas dans le changement mais dans une évolution logique et constante qui par un incessant perfectionnement de l'être, de ses qualités, doit aboutir au plein épanouissement de la personnalité.

Ils avaient du, ces premiers hommes, jeter par dessus bord, bien des choses vétustes du vieux monde, soit qu'elles n'eussent pas leur raison d'être au nouveau, soit qu'elles aient été choses désuettes.

Aussi bien notre civilisation n'a-t'elle pas rappelé trop souvent cette époque de Rome: les cives—citoyens romains—non plus dilettantes mais farniantes, étaient nourris aux frais de l'état et au jour marqué si les voiles nombreuses chargées de blé venant de l'Africa Nova ne couvraient pas l'horizon, la révolte grondait...

Ce peuple, certes, était un peuple décadent. Cela veut-il dire que l'élan d'un peuple jeune soit supérieur à l'expérience d'un peuple vieux. Le vieillard a droit au respect, le jeune homme a droit d'être admiré, tous deux doivent être estimés.

En tous cas, il peut dans ce peuple décadent—peuple romain ou autres—il peut se trouver des unités priviligiées moins atteintes que d'autres, plus aptes à fonder un peuple neuf. Que ces unités cinglent des rives lointaines et voilà des nations qui se lèvent.

Vous ne voudriez pas que ces audacieux commencent par se faire mourrir aux frais du gouvernement, si gouvernement il y a aux pays qu'ils abordent.

Non, ils sont des courageux, ces aventuriers qui ont toutes les énergies de ce qui est jeune, parce qu'ils en bercent toutes les illusions.

Les hommes nouveaux d'une race vieille, plus énergiques qu'elle même, vivante exaltation des qualités de la race—sorte de germe fécond d'un fruit mûr, ces hommes, voilà les vrais ancêtres d'un peuple nouveau.

Ils ont donc, ces rudes tacherons, délaissé bien des choses, bien des formes. C'était bon sens. Ce délaissement n'était qu'une conséquence logique qu'un corollaire pratique, d'un genre de vie nouveau, si par ailleurs il devait imprimer à leurs caractères un cachet particulier.

Mais ceux qui ont suivi, mais ceux qui en traversant les océans n'ont cherché que l'émancipation de toute contrainte, bonne ou mauvaise, bref, tout être d'une mentalité étroite ou inférieure, la masse, toute la sequelle et les adorateurs du Veau d'Or nouveau qui se levait, tous ceux-là ont cru trouver une naturalisation indéniable, une caractéristique parfaite du type américain dans la litière qu'ils se sont faite de tout passé, de tout principe, de toute forme.

Le jour où la masse américaine crut s'être affranchie de toutes formes et de toutes bienséances, elle crut avoir découvert le Pérou.

Le jour où elle reprendra ses formes et ces bienséances, elle se jugera encore bien supérieure à ces pauvres européens.

Tout ceci au demeurant avec la meilleure foi du monde sans trop se douter—que les Gaulois, les Germains, les Saxons, ces peuples jeunes—auraient pu en remontrer à beaucoup en grossièreté et en cette façon de rodomondesque et tapageuse du faux américanisme—sans trop se douter—que l'honneur, la politesse, la foi jurée—toutes ces formes?—choses très aimées et très respectables du vieux monde sont le plus bel épanouissement de l'Humanité, la plus belle qui jamais ait couronné sa tige, et qu'il faudra au peuple d'Amérique bien du temps, bien des énergies pour la cueillir sur son sol, cette fleur d'outre océan.

Non, ne nous arrêtons pas là. Fixons davantage la vieille Amérique, ces hommes, Américains depuis plusieurs générations, pleins de ces qualités de vie vécue par soi-même, luttée par soi-même, victorieuse par soi-même, au demeurant parfaits hommes du monde, hommes qui comprennent la peine et le labeur parce qu'ils ont peiné eux-mêmes, bons à qui travaille, à ceux qui montent donnent largement, argent et bontés. Hommes d'honneur, de principes et de courage.

Voilà ceux qui nous préparent l'Amérique de demain, la vraie, parce qu'ils sont les continuateurs jouissant des qualités maîtresses des généreux émancipateurs du peuple d'Amérique et parce que une fois encore un peuple qui progresse, c'est une tradition en marche.

Bernard de Malglaire.

LES ORANGISTES AU MANITOBA

(*Le Bien Public*)

Il est souvent question de l'influence néfaste que la secte orangiste exerce en toutes circonstances contre ce qui est catholique et canadien-français au Canada. Durant les récentes élections du Manitoba on a prêté beaucoup d'importance à la pression compacte de ce groupe de fanatiques ignares.

Il devient sans doute utile de compter ces irréductibles adversaires, et de savoir exactement à quelle force numérique nos compatriotes du Manitoba ont affaire. D'après un journal, les électeurs appartenant aux loges orangistes au Manitoba ne seraient que cinq mille: c'est du moins ce nombre de votes orangistes qui semble avoir été donné au dernier scrutin, sur un total de 138,301. De ces cinq mille voix orangistes, M. Roblin en aurait obtenu 2,800. Avouons qu'il y a de quoi à être un peu déconcerté en face de la modicité de ces chiffres d'un côté, et de l'autre côté, le l'importance donnée à ce petit nombre de tyranneaux tapageurs.

Autre détail à noter, M. Roblin dans un discours à Neepawa, avouait avoir au moins parmi les candidats favorables à sa réélection, 28 orangistes. Nous savons que depuis, les élections n'ont donné à M. Roblin que 25 représentants, et que de ces vingt-cinq partisans, six ne doivent leur élection qu'au vote solide des catholiques canadiens-français. Sans doute que ces chiffres ne nous paraissent pas indiscutables, et nous n'irions pas jusqu'à dire que la députation conservatrice sur 25, compte exactement dix-neuf orangistes. Mais devant cette constatation nous sommes porté à croire que l'étrange affirmation de sympathie que M. Roblin prodiguait aux orangistes le soir de sa victoire, était motivée surtout par le grand nombre de sectaires qu'il compte en Chambre, plutôt que par les cinq mille voix de la loge dans toute la province.

Si discutable que soit l'exactitude de ce dénombrement orangiste, nous trouvons cependant là une rason suffisante pour affirmer davantage la nécessité de l'union des nôtres pour la revendication ferme de nos droits. Nous le disions l'autre jour, et nous le répétons ici, M. Roblin ne peut ignorer qu'il ne doit sa récente victoire qu'à ces six députés élus par le vote canadien-français. Et quelque soit l'animosité de la majorité de la Chambre, cette majorité branlante ne devra sa survivance qu'à ce petit groupe de représentants des persécutés. Les événements présentent parfois de ces surprises que l'habileté des hommes est souvent incapable de prévoir.

Est-ce à dire que le sort des écoles catholiques françaises devra immédiatement profiter de cet état de chose? Voilà évidemment plus que nous ne pourrions dire. Ce que nous pouvons affirmer toutefois, c'est que nos compatriotes ont pris enfin des moyens sûrs de faire perdre à leurs tyrans le goût de la persécution. Ce mouvement de réprobation continué, ne peut avoir qu'un effet très salutaire.

Ces dernières élections du Manitoba nous auront du moins démontré deux choses; le très petit nombre de fanatiques qui a suffi pour prendre auprès d'un gouvernement une énorme ascendance; et ce que la défense effective d'une minorité organisée peut pour la répression du mal.

Joseph Barnard.

DANS QUEBEC ET ONTARIO

(Du *Citizen*, d'Ottawa)

"On rapporte que le maire Martin a déclaré qu'il s'opposera à tout citoyen de langue anglaise qui posera sa candidature au poste de premier magistrat de la ville aussi longtemps que ne se présentera pas un autre candidat de langue française. Cela veut dire, qu'en autant qu'il le pourra, il exclura de tout office la population de langue anglaise parce que de langue anglaise. De tels discours sont à déplorer et de la part de la population de langue anglaise de Montréal et de la population de langue française du Canada. M. Martin a beaucoup à apprendre avant de posséder toutes les qualités que requiert le poste de chef qu'il occupe dans l'administration de la première ville du Canada."
—*Montreal Gazette.*

Ces commentaires de la *Montreal Gazette* sur les paroles de menaces prononcées par le maire Martin en réponse à une sotte et dégoûtante attaque d'un grand journal anglais de Montréal contre Mme Martin en ont provoqué d'autres et des plus intéressants de la part du *Citizen* d'Ottawa. Ils ont un son qu'on ne nous avait pas habitués à entendre et encore moins de la population de langue anglaise d'Ontario.

"La *Gazette* a à peu près raison. Nous avons besoin d'hommes d'un meilleur calibre que celui qui est extrait prête au maire Martin. Mais soyons aussi juste. La ville d'Ottawa est-elle prête à élire à son tour un maire canadien-français? La ville de Toronto choisirait-elle comme maire un irlandais catholique ou un français catholique? Combien de temps allons-nous dans Ontario continuer à regarder le candidat canadien-français comme un homme dangereux? Combien faudra-t-il de temps pour qu'Ontario accorde aux Canadiens-français un quart de la considération que les Canadiens français de Montréal et de Québec ont accordée dans le passé aux Anglais Canadiens?

Il y a dans Ontario un excellent rôle pour les journaux anglais de la province de Québec. Ce serait de dire au peuple d'Ottawa, de Toronto, d'Hamilton, de London et de partout combien jusqu'ici, à Montréal et Québec, les Canadiens français se sont efforcés de se montrer vis-à-vis de l'élément protestant et anglais aussi juste et favorable que celui-ci le leur a permis. De notre côté, nous promettons le silence sur la façon dont nous avons répondu à ce traitement."

EXCELLENTS COMMENTAIRES

(*L'Action Sociale*)

Poussé à ce degré, au degré où le *Soleil* et le *Canada* l'ont maintenu dans leur récente attitude à l'égard des questions vitales mises en causes dans la dernière élection manitobaine, l'esprit de parti est non seulement criminel au regard d'une conscience de chrétien et d'honnête homme, mais il constitue le plus grave péril pour notre race et pour l'avenir du Canada.

Voyons en effet et une fois de plus où il mène. La principale question en jeu pour les nôtres au Manitoba est celle de l'école. M. Norris, le chef de l'opposition libérale prend une position bien arrêtée contre ce qui nous reste là-bas de droit et de liberté. Les orangistes se rangent de son côté. Presque tous les nôtres, non seulement dans le Manitoba mais dans tout l'Ouest, comme on le verra par l'article vigoureux d'un franc libéral d'Edmonton que nous reproduisons aujourd'hui, prenent parti contre l'ennemi de nos derniers droits et de nos ultimes libertés scolaires.

En face d'un pareil danger que fait l'esprit de parti genre *Soleil* ou genre *Canada*?—Pour ne pas nuire à un libéral, il déclare que la question scolaire dont tout le monde s'occupe là-bas, les orangistes comme les catholiques marchant avec leur archevêque, *n'est pas et ne peut pas être, dans les circonstances une question politique et qu'il n'y a lieu pour le présent de la considérer au cours de la campagne.*

Nous laissons à nos lecteurs de décider si cette attitude, prônée par le *Soleil* dans son article de mardi, 11 juillet courant, constitue plutôt un reniement qu'une trahison ou une trahison plutôt qu'un simple reniement, à moins qu'ils n'estiment que c'est plutôt le geste du païen Pilate se lavant les mains qu'il faut rappeler ici.

Tout le monde là-bas s'occupe de la question, amis et ennemis; cette question est posée partout, et l'issue de la lutte devra décider, non pas si les écoles séparées, sacrifiées par l'arrangement Laurier-Greenway, seront rétablies, mais si les quelques libertés laissées ou concédées aux nôtres par l'administration Roblin seront maintenues ou sacrifiées. En face de cette bataille dont l'enjeu est la vie ou la mort du plus grand nombre des écoles acceptables par les nôtres, et à laquelle tous les autres prennent part, les libéraux genre *Soleil*, décrètent pour marcher avec nos pires ennemis, que la question scolaire ne se pose pas dans cette campagne, et qu'il n'y a pas de raison de s'en occuper. Comme si le chef qu'ils supportent ne s'en occupait pas, lui; comme si son programme ne comportait pas l'instruction obligatoire avec la devise: "une seule école, une seule langue", comme si ses déclarations n'étaient pas acceptées par les orangistes comme répondant parfaitement à leurs vues persécutrices contre nous!

C'est ainsi qu'en 1896 avec l'appui des mêmes orangistes, qui le rappelle, d'ailleurs dans le document que nous citons ailleurs, on est monté triomphalement au pouvoir en affectant de ne pas voir les droits sacrés que l'on foulait aux pieds, dont on se faisait en réalité un marche-pied.

On a voulu reprendre récemment la même tactique prônée aujourd'hui par les mêmes organes de partisannerie aveuglée. Elle n'est pas moins coupable qu'alors, elle l'est peut-être davantage puisque le temps a permis d'en mieux apprécier les pernicieux effets.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,
La *Liberté*.

Je crois qu'il est du devoir de tout catholique, non seulement de désavouer privément, mais aussi de protester publiquement contre les articles publiés dans le numéro du 18 courant de la *Petite Feuille* de Saint-Boniface contre la pudeur et la morale publique, et aussi les insultes à l'Autorité Episcopale. Chacun, je crois, devrait s'efforcer de faire sentir au rédacteur de cette *Petite Feuille* tout le dédain et le déshonneur qu'il mérite.

Nous voyons comme réclame dans cette *Petite Feuille* (qui mérite bien cette appellation) le nom de personnes respectables; mais après la publication de ces écrits indécents et des insultes à l'Autorité Episcopale, ces noms ne me paraissent pas occuper une place bien honorable et je ne doute pas que ces personnes le sentiront eux-mêmes et qu'elles agiront en conséquence.

Le *Soleil de l'Ouest*, de Winnipeg, dans son numéro du 15 courant, a aussi publié les insultes les plus grossières à notre vénéré Archevêque et à notre dévoué clergé. Il me semble que le moyen le plus efficace de protester est de renvoyer un tel journal et c'est ce que j'ai fait en adressant la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur,
Le *Soleil de l'Ouest*.

Vos insultes habituelles à notre vénéré Archevêque et à notre dévoué clergé, surtout celles contenues dans le dernier numéro de votre journal, m'ont fait prendre la décision de ne plus le recevoir.

Votre politique semble être celle d'assouvir votre haine pour tout ce qui est catholique; les insultes grossières que vous prodiguez à notre vénéré Archevêque et à notre dévoué clergé montrent bien votre manque d'intelligence et votre mauvaise foi. Il me semble que tout catholique qui a encore un peu d'amour pour sa religion ne peut continuer à lire votre journal. C'est pourquoi je vous donne avis de ne plus me l'expédier.

Liguori Gagné.

Je crois que si un plus grand nombre de catholiques protestait énergiquement et publiquement, les rédacteurs de ces deux *feuilles* se verraient forcé d'avoir dans leurs écrits un peu plus de respect pour l'Autorité Episcopale et aussi plus de pudeur pour leurs lecteurs.

Liguori Gagné.

REMERCIEMENTS

le 13 juillet 1914.

En remerciant le journal la *Liberté* d'avoir publié mon appel en faveur de la mission de Norway House, je suis heureux de dire que plusieurs de ses bons lecteurs ont eu la pensée et la générosité de m'envoyer soit des offrandes, soit des honoraires de messe afin de m'aider à soutenir cette mission importante en chef-lieu du district de Keewatin.

J'ai fondé moi-même cette missien en 1906 et malgré l'opposition surtout des ministres méthodistes, nous avons eu la sympathie des indiens si nombreux en ce pays et quand les Maskégons arrivent à Norway House des divers postes de la hauteur des terres, comme de Oxford House, God's Lake, Island Lake, ils entourent aussitôt le prêtre catholique qui vient à débarquer sur le rivage, ils aiment à le saluer, à lui serrer la main, à l'entendre parler dans leur langue, ils nous demandent quand nous irons bientôt rester dans leur pays pour leur enseigner la religion, la vraie religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Hélas! nous n'avons pas encore assez de missionnaires pour satisfaire à l'appel de ces pauvres braves gens. Aussi malgré mes quarante ans de missions et malgré le peu de forces qui me restent, je voudrais faire mon possible pour faire pénétrer notre sainte foi avec la grâce de Dieu, dans les coeurs de ces pauvres enfants des bois. Vous tous catholiques de toutes nations qui êtes venus en ces pays, aidez-nous de vos aumônes et de vos prières.

Etienne Bonnald, o.m.i.

La première des Revues de famille.

C'est la *Revue Française*, grâce aux transformations qu'elle vient d'accomplir: tirage en deux couleurs, sur beau papier, chaque page étant encadrée d'un gracieux ruban; caractère élégant et neuf, illustrations obtenues par de nouveaux procédés dont les résultats sont surprenants.

Ce numéro du 28 juin est vraiment de grand luxe, pimpant, jeune, admirable. On se le dispute dans les kiosques.

Relevé au sommaire:

Chez le duc d'Orléans, par Paul Raynal; Iéna, conférence, par Louis Madelin; M'amie, roman, par Noë Francès; Georges Goyau, par Victor Giraud; Papillons de mai, par Charles Le Goffic; Chronique théâtrale, par Jacques Duval, etc...

La *Revue Française* paraît chaque semaine sur 32 pages.—Un an: 10 frs.

Amérique du Nord: un an, $3.50—Librairie Langevin et l'Archevêque, 8, rue Saint-Jacques, Montréal.

Pour 30 sous, la *Revue Française* délivre des abonnements d'essai d'un mois donnant droit à quatre magnifiques numéros de 32 pages illustrées.

MME CAILLAUX DEVANT SES JUGES

On tente de faire de ce procès criminel un procès politique. Scandaleuses interventions du mari de la meurtrière.

Paris, 21.—Les Parisiens ont été occupés uniquement hier de l'ouverture du procès de Mme Caillaux.

Longtemps avant l'ouverture du palais de justice, la foule défiant la pluie battante, s'était portée dans le voisinage du tribunal, aussi avait-on fait venir un fort détachement de police pour maintenir l'ordre.

Mme Caillaux a été conduite de la prison de la Conciergerie à la salle d'audience par un chemin secret, ce qui a empêché la foule de se livrer à aucune démonstration. Il n'en a pas été de même pour les membres du barreau, qui auront à se faire entendre dans cette affaire, et le procureur général, M. Jules Herbaux, qui est chargé de l'accusation, ainsi que M. Fernand Labori, qui a accepté de défendre Mme Caillaux, ont été l'objet d'une démonstration de la part du public.

De longs articles ont été consacrés à ce procès par tous les journaux de France, et c'est avec un article plein de violence dû à la plume d'Alfred Capus, le nouvel académicien, qui a remplacé M. Calmette comme directeur du "Figaro", que la première édition de ce journal a paru ce matin.

Le parti qui a assassiné M. Calmette, déclare-t-il, va faire tout son possible pour déshonorer sa mémoire, aussi a-t-il tiré des conséquences de choses sans aucune importance, et sans scrupule violé des secrets, montrant ainsi quelle sera la force de ses arguments.

L'article continue par un panégyrique de M. Calmette et conclut:

"Ceux qui l'ont tué aimeraient à le faire passer pour un homme compromis dans des opérations financières fort douteuses, et pour un contrefacteur. Quant à vous, Caillaux, continuez! ne vous cachez pas! Vous avez des dents bien effilées, une solide mâchoire, un appétit excité par l'odeur du sang, mais l'honneur de Calmette a la dureté du marbre et vous ne pouvez y mordre, autrement dit l'attaquer."

Aussitôt que les jurés qui avaient été tirés au sort dans une salle privée et les quatre juges composant la cour, se furent assis à leur place, le président Albanel dit à haute voix: "Faites entrer l'accusée", moment solennel qu'avait longtemps attendu le public remplissant la salle.

Les gardes républicains ont alors ouvert un petite porte placée sous le buste de la république et Mme Caillaux s'avança au milieu du tribunal.

La lumière émise par les grandes fenêtres placées en face de l'accusée parut en quelque sorte l'effrayer, mais elle fut plutôt troublée par le silence absolu de la salle, et les nombreuses figures braquées sur elle, aussi se cramponne-t-elle en hésitant au bras du garde républicain qui se tenait à sa droite.

Il lui adressa quelques mots: elle entra alors dans l'enclos réservé aux prisonniers qui se trouvait devant elle. Elle baissa les yeux, pencha la tête, se laissant gagner par la timidité.

Elle s'assit alors, mais comme tous les assistants sauf les juges se tenaient debout, elle se releva rapidement et ne se rassit que quand tous les assistants en eurent fait autant.

Peu après, le juge Albanel, lui demanda à haute et intelligible voix:

"Quel est votre nom?"

L'accusée se leva, on vit ses lèvres se mouvoir et répondre d'une façon à peine distincte: Henriette Caillaux. Comme elle restait debout, le président des assises lui dit: "Vous pouvez vous asseoir."

Les trois juges assistant le président Albanel sont MM. Achille Katz, Louis Dagoury et Henri Roty.

Le jury est composé de commerçants ou d'individus exerçant diverses professions. On y remarque un graveur, un entrepreneur, un distillateur, un architecte, un professeur, un fourreur, un commissionnaire en marchandises ainsi que plusieurs petits capitalistes.

Après avoir prêté serment, un huissier donna lecture de l'acte d'accusation, après quoi Mme Caillaux acheva de se remettre de ses émotions premières.

Seules deux femmes avocats et plusieurs dames servant de témoins se trouvaient mélangées au public.

La salle était en outre occupée par 147 reporteurs, 20 artistes, 75 témoins, environ cinquante avocats, et un grand nombre de gardes républicains, détectives et employés subalternes du tribunal.

Sur la table qui se trouve en face des juges se trouvait un gros paquet entouré de papier brun, renfermant le pistolet, avec lequel M. Calmette fut tué, ainsi que plusieurs objets ayant rapport au crime.

Mme Caillaux se mit à pleurer au moment où l'huissier, lisant l'acte d'accusation, prononça le mot "assassinat" et sanglotant se couvrit la figure de son mouchoir, regardant de temps en temps de côtés et d'autres dans l'espoir de découvrir une figure amie.

L'huissier appela les différents témoins, qui tous répondirent "Présent" et après quittèrent la salle du tribunal.

M. Joseph Caillaux, mari de la prisonnière, répondit d'une voix ferme, et au moment où il quitta la salle, Mme Caillaux le suivit des yeux.

M. Albanel commença alors d'interroger la prisonnière.

—Votre nom est Geneviève-Joséphine-Henriette Raynouard, n'est-ce pas, et vous êtes née le 6 octobre 1874?

—Oui, M. le président, répondit Mme Caillaux en se levant.

Le président.—Pendant votre interrogatoire, vous avez donné quelques renseignements sur votre vie passée. Voulez-vous répéter devant le jury ce que vous avez déclaré alors?

La prisonnière fit alors un long rapport, où elle parla souvent de lettres, tournant la tête de côté et d'autre, comme si elle avait fait un discours au public, ne manifestant aucune émotion.

* * *

Paris, 21.—Deux jeunes employés du "Figaro" ont été les premiers témoins entendus aujourd'hui. Ils racontèrent l'arrivée de Mme Caillaux dans les bureaux du "Figaro", le jour du crime, donnèrent d'intéressants détails sur son entrée dans le bureau occupé par Gaston Calmette, et parlèrent enfin du coup de feu qu'ils avaient entendu.

L'un des employés, Adrien Nicet, s'accroupit sur l'estrade réservée aux témoins, et poussa des cris plaintifs pour montrer dans quelle position il avait trouvé M. Calmette, s'abritant derrière son bureau, pour ne pas être atteint par Mme Caillaux.

M. Paul Bourget, académicien, qui se trouvait dans le bureau de M. Calmette, au moment où Mme Caillaux fit passer sa carte, parla ainsi de l'incident au jury:

"Vous ne voulez pas la voir, dis-je à M. Calmette. Ce dernier me répondit, je ne puis refuser de recevoir une femme."

Je vais vous quitter, ajoutai je, et j'étais arrivé à la porte d'entrée qui se trouve à un étage plus bas que le bureau de M. Calmette que j'entendis un coup de feu. Je remontai bien vite. Je fus le premier à entrer dans son bureau. Calmette, gisait haletant sur sa chaise, Mme Caillaux debout près de lui, le revolver en main, très calme. Attiré par la détonation, un employé du bureau saisit alors Mme Caillaux, qui se retournant lui dit: "Lâchez-moi, je suis une femme, je ne fuirai pas."

Maitre Labori capta l'attention de la salle qui était bondée en lisant un dialogue tiré du roman de Paul Bourget intitulé: "Le démon du Midi", où l'on discute et condamne la publication des lettres d'amour de l'héroïne du susdit roman.

Cette lecture venant immédiatement après l'éloge que Paul Bourget venait de faire de Gaston Calmette, éloge qui avait terminé sa déposition, a passé aux yeux des avocats pour un vrai coup de maitre, d'autant plus que maitre Labori, dans sa lecture, avait su rendre d'une façon pathétique tout le côté dramatique de ce passage.

Quand il eut fini de parler Paul Bourget s'écria: "Un roman et la vie sont deux choses fort différentes." Il admit néanmoins que des lettres privées ne doivent pas être publiées, en ajoutant qu'il n'avait jamais cru que M. Calmette ait eu l'intention de publier celles de Mme Caillaux.

Plusieurs employés du "Figaro" ont alors reconstitué la scène du drame.

"Nous n'avons jamais mentionné le nom de M. Caillaux, s'écria Voisin, comme Mme Caillaux l'a prétendu hier."

Mme Caillaux l'interrompit en disant: "Je veux demander à M. Voisin si l'un de ses amis n'a pas dit: "L'article est-il prêt?" et si M. Voisin n'a ps répondu: "Oui le journal parlera de Caillaux demain."

Cela est absolument faux, s'écria alors Voisin.

Mme Caillaux.—J'ai même entendu Voisin dire à ses amis: "Ce la coûtera cher, nous allons lâcher de tous côtés nos chiens de chasse."

Honoré fit sa déposition et nia que le nom de Caillaux eût été mentionné, comme le déclara Masson, dans sa déposition lue devant le tribunal.

D'autres employés du "Figaro" firent leur déposition. Parmi eux se trouvait Louis Latzaries, qui fit un narré sensationnel du meurtre de M. Calmette. J'entendis des coups de feu, et me précipitant dans le bureau de M. Calmette, le trouvai évanoui sur sa chaise. M. Lirac tenait une femme par les poignets, qui criait: "Ne me touchez pas! je ne veux pas fuir!"

Lirac alors lâcha, dit le témoin: elle resta debout près de la porte, l'air décidé, sans la moindre pâleur au visage, ne paraissant nullement troublée par la présence des quinze rédacteurs du journal, qui arrivés de suite formaient cercle autour d'elle.

Mme Caillaux dit alors: "Puisqu'il n'y a pas de justice en France..." Taisez-vous, lui dit l'un des rédacteurs, après ce que vous venez de faire, veuillez garder le silence."

Je ne vous parlais pas, répondit Mme Caillaux.

Latzarus déclara alors que Mme Caillaux à ce moment était absolument maitresse d'elle-même et il avoua avoir souvent parlé avec M. Calmette de la campagne menée contre Caillaux, ajoutant:

"Mon chef m'avait avoué avoir en sa possession assez de documents diplomatiques pour accabler Caillaux", et après que Calmette, ajouta-t-il, eut fait reproduire dans son journal la lettre signée "Ton Jo" il me dit que ses poches étaient pleines, et qu'il n'avait plus rien à faire publier.

La cour a suspendu l'audience à 4 heures et demie.

* * *

Parmi les plus importants témoignages entendus aussitôt après la reprise de l'audience, est celui du président Poincaré qui, on le sait, fut indirectement mêlé à l'affaire. La déposition du président de la république a été lue à l'audience, où elle a causé une assez vive sensation. Cette déposition fut recueillie il y a quelque temps par M. Forichon, premier président de la cour d'appel, qui se rendit à l'Elysée.

Dans sa dépositon, le président Poincaré dit que M. Caillaux, alors minstre des finances, vint le trouver à l'Elysée, le matin du jour où M. Calmette fut tué.

A brûle-pourpoint, M. Caillaux lui dit qu'il craignait que le directeur du "Figaro" ne publiât des lettres personnelles adressées à Mme Caillaux. Le ministre paraissait très surexcité et finit par s'exclamer:

—Si Calmette publie ces lettres, je le tue!"

Quand, à l'audience, on a achevé la lecture de ce passage, un la salle. Des murmures se sont mouvement s'est fait dans toute fait entendre, augmentant graduellement en intensité, jusqu'au moment où le juge Albanel a rappelé tout le monde à l'ordre, menaçant de faire évacuer la salle.

M. CAILLAUX A LA BARRE

M. Caillaux est appelé. Après avoir relaté, aussi dramatiquement qu'il le peut, sa vie avant le meurtre de Calmette, il en vient à son interview avec M. Poincaré au sujet des fameuses lettres.

—Finalement, dit-il, je finis par partager la crainte de ma femme de voir publier les autres lettres et j'allai trouver M. Poincaré. Le président fit tout son possible pour me rassurer et me conseilla de consulter un avocat.

"Mon avocat me déclara qu'il n'y avait rien à faire. Je rentrai chez moi et dis à ma femme: La justice n'y peut rien mais rassure-toi, je vais aller "casser la g..." à Calmette.

"Je croyais, ainsi, avoir tranquilisé ma femme et je ne connus tous les détails de la tragédie qu'au poste de police, à mon retour du sénat. J'y trouvai ma femme, qui ne cessait de répéter:

"—Pourvu qu'il ne soit pas dangereusement blessé; je voulais seulement lui donner une leçon."

Très ému et visiblement fatigué M. Caillaux demande au président dix minutes de repos. Le président fait immédiatement droit à sa demande.

A la reprise de l'audience, M. Caillaux continue sa déposition.

La campagne menée par le "Figaro", affirme-t-il, avait pour but de l'anéantir à tout prix car il s'était déclaré en faveur de l'impôt sur le revenu, réforme fiscale qu'était loin d'approuver le "Figaro".

Il avait été accusé de prévarication criminelle dans l'affaire Rochette et de trahison dans le traité conclu entre la France et l'Allemagne.

Il répliqua à cela: "Nous sommes de simples bourgeois: nous ne portons pas de couronnes mais nous voulons défendre notre honneur et notre probité. Le renvoi de l'affaire Rochette a été une mesure dont je n'hésiterais pas, même aujourd'hui, à prendre la responsabilité."

Il accentua alors ces mots en frappant la barre du poing.

"Je désire maintenant montrer à la cour et au jury, continue-t-il, la fausseté absolue des charges relevées contre moi au moment de la crise franco-allemande, en 1911. Pendant sept mois et à l'époque où j'étais président du conseil, j'ai dû traverser des moments fort critiques. Dans la conduite de cette affaire, je fus guidé uniquement par l'idée que le grand empire marocain devait être le complément indispensable des colonies françaises en Afrique. Je n'aurais pas voulu que sous le couvert de conventions préalables une sorte de consortium franco-allemand soit établi au Maroc. Je désirais la paix pour notre démocratie, mais une paix honorable.

"Un témoin à ce sujet, a déjà fait allusion à quelque document. J'ignorais de quel document il a voulu parler, mais je le défie de pouvoir le produire. Je puis prouver la correction absolue de ma conduite dans cette affaire."

M. Caillaux dit alors qu'il savait que M. Calmette avait en sa possession des documents diplomatiques, qu'il avait l'intention de publier, bien que cette publication eut pu mettre la France en danger.

M. Caillaux continue en disant que quand Calmette devint directeur du "Figaro", il avait obtenu des fonds de plusieurs financiers allemands.

"Mes parents, dit-il, m'ont laissé 1.200.000 francs. Il me reste maintenant un million.

"Je défie l'avoué de la famille Calmette de nier que lui, qui, il y a vingt ans, n'avait pas un sou vaillant, a laissé cependant une fortune de treize millions."

M. Caillaux demanda lors à être confronté avec Louis Latzarus, l'un des employés du "Figaro", qui avait affirmé, dernièrement, que Calmette lui avit dit qu'il possédait assez de documents diplomatiques pour accabler M. Caillaux.

Tous deux étaient fort excités et se tenaient près de la barre, semblaient se contenir difficilement pour ne pas se sauter dessus.

Latzarus refuse alors d'indiquer le contenu de ces documents, à moins qu'on ne l'y force, car cette divulgation, dit-il, serait dangereuse pour la France.

On crut entendre alors qu'il disait: "Le chef que j'aimais et que "Je ne puis tolérer ce langage, s'écrie M. Caillaux, dominant les Caillaux a assassiné!" murmures du public. Je vous mets au défi de produire des documents authentiques montrant que j'ai manqué de patriotisme ou agi contre les intérêts de mon pays."

M. Chenu, avocat de la famille Calmette, intervient et dit:

"Les documents en question ont été remis à M. Poincaré par le frère de M. Calmette. Le président de la république les a remis au ministère des affaires étrangères."

M. Labori se lève d'un bond et s'écrie:

"Je ne veux pas d'équivoque. Il faut que le gouvernement s'explique clairement à ce sujet."

Le procureur général, M. Herbaux, dit que l'authenticité de ces documents est douteuse et qu'une enquête s'impose.

"Êtes-vous qualifié pour parler ainsi?" reprend M. Labori.

Et comme il ne reçoit qu'une réponse évasive, il s'écrie:

"Je refuse de plaider dans de telles circonstances. Si le parlement accepte des équivoques, moi je n'en veux pas."

UN VIF INCIDENT A LA COUR D'ASSISES

Paris, 22.—L'audience d'aujourd'hui ressemblait plus à un procès politique qu'à un procès criminel.

En terminant, M. Prestat proteste contre les allégations de M. Caillaux qui sont injurieuses pour la mémoire de Gaston Calmette.

Dès que le témoin quitte la barre, Maitre Chenu prend la parole:

—M. Caillaux, dit-il, s'est livré hier à une entreprise misérable. Il a profané la tombe que sa femme avait ouverte.

"Bravo! Bravo!" s'écrie-t-on de toutes parts. M. Albanel prévient le public qu'à la prochaine manifestation il fera évacuer la salle et le calme se rétablit.

Très surexcité, M. Caillaux apostrophe Maitre Chenu:

—Je demande à l'avocat du "Figaro" et de la famille Calmette s'il prend personnellement la responsabilité de ses paroles.

—J'en prends toute la responsabilité, répond Maître Chenu. Vous n'avez pas le droit de me menacer ici. Vous ne connaissez certainement pas le tempérament de l'homme à qui vous vous adressez.

La réponse de Maitre Chenu est saluée par les applaudissements d'une grande partie de la salle. Le président Albanel se fâche et le public se calme aussitôt.





Le lieutenant Porte, de la marine anglaise, qui se prépare à traverser l'Atlantique en hydroaéroplane, et qui croit maintenant son projet réalisable. Il a fait l'essai de sa machine qui a donné entière satisfaction. Avant sa tentative finale, il fera deux essais de vingt heures afin de constater si sa machine peut se maintenir dans l'air ce long espace de temps.

LES LUTTES FUTURES

Orozco ne se soumettra pas aux constitutionnels

El Paso (Texas), 18.—Le général Villa, qui se trouve à Juarez, a reçu une dépêche de Zacatecas, l'informant que le général Orozco, chef des fédéraux irréguliers, avait déserté la garnison formée de soldats restés fidèles à Huerta à San Luis Potosi, emmenant avec lui sa brigade composée de 4,000 hommes. Orozco se serait, dit-on, enfui dans les montagnes, déclarant qu'il ne se soumettrait jamais aux constitutionnels.

Après Huerta, Orozco est probablement l'homme le plus détesté des constitutionnels car il a été le premier des partisans de Madero, qui se soit révolté contre lui, aussi les soldats qu'il commandait n'étaient-ils jamais épargnés quand ils étaient fait prisonniers par les constitutionnels.

FOLIE SUFFRAGISTE

Dévorée par le feu sacré, une suffragette chante, crie, lutte devant le magistrat qui l'interroge

Londres, 21.—"La première bombe que j'allumerai fera explosion dans un tribunal de police et j'espère que ce sera dans celui-ci", C'est par cette terrible menace qu'Annie Bell, la suffragette militante accusée d'avoir tenté de détruire l'église du Tabernacle et la vieille église de Saint-Jean-l'Evangéliste, commença la série d'excentricités dont les personnes présentes aujourd'hui à l'audience du tribunal de police de Westminster furent témoins.

Après avoir proféré sa menace qui n'effraya guère le magistrat chargé de l'interroger, l'exhaltée militante entonna le premier couplet de la "Marseillaise". Sans la moindre transition elle se mit ensuite à crier de toute la force de ses poumons puis commença une séance de lutte avec les policemen qui la maintenaient. Lorsque la prévenue se fut calmée, elle se moqua du magistrat lui disant qu'il était futile de l'envoyer en prison. "Je suis déjà venue dix fois ici et je n'ai jamais purgé ma peine".

Pour achever sans doute de donner au magristrat des doutes sur son équilibre mental, la demoiselle s'écria finalement: "L'explosion d'une église ne compte pas, pas même si ça devait la rayer de la création".

LES AUTOMOBILES DANS LE MONDE

La revue américaine "Motor" publiait naguère une étude comparative sur le développement de l'automobilisme dans les divers pays. Les chiffres qu'elle indique datent du 1er janvier 1914: ils doivent être assez près encore de la réalité. Les Etats-Unis dépassent de beaucoup toutes les autres nations du monde: ils comptaient à cette date plus de 1,300,000 automobiles.

Bien loin derrière eux, l'Angleterre, qui fut longtemps hésitante, se place au second rang, avec le chiffre de 245,900; au troisième vient la France, avec 100,000; au quatrième, l'Allemagne, avec 57,300. Le Canada en possède 46,600: c'est un des pays où l'auto rend le plus de services, à cause des longues distances et des immenses espaces dépourvus de chemins de fer, bien que les routes y soient souvent médiocres. L'Autriche et la Hongrie n'ont pas, à elles deux, plus de 19,000 voitures: l'Australie en a 15,000.

Viennent ensuite: l'Italie, 12,000: la Russie et l'Argentine, 10,000: la Belgique, 9,000: le Danemark, l'Espagne et la Nouvelle-Zélande, 8,000: l'Inde anglaise, 7,000: Java, Sumatra et Bornéo, même nombre: l'Algérie, le Cap et le Transvaal, 6,000: la Suède, la Suisse et le Brésil, 5,000: le Mexique, 4,000: la Bulgarie et la Hollande, 3,000: Ceylan, 2,100: la Roumanie, 1,600: l'Uruguay, les Philippines et Porto-Rico, 1,500: Cuba, 1,000. Le vaste empire chinois en compte juste autant: Libéria, avec son million et demi d'habitants, n'en possède qu'une seule.

Au total, on estime à deux millions le nombre total des automobiles répartis dans l'univers

Département des patrons



Voici un patron de la nouvelle mode des blouses chemises. Elle ferme en diagonale sur le devant, avec joli collet et manches longues ou courtes aux emmanchures ordinaires. Si les manches sont coupées au coude, on peut y ajouter un joli poignet. Cette blouse peut se faire de crêpe de Chine, de messaline, de taffetas, de coton et soie de divers genres.

Le patron de blouse No. 6,672 est pour mesures de buste de 34 à 44 pouces. La grandeur moyenne demande 2 verges d'un tissu de 36 pouces de l'arge.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



Ce petit costume peut se fainr de cheviotte carreauté ou de n'importe quel autre cheviotte ou de tout autre tissu uni tel que gingham, serge, coton, crêpe, etc. Il ferme sur le devant et la jupe est en trois morceaux. Le collet, les manchettes et la ceinture sont d'un tissu différent. Cete combinaison de tissus est du joli effet. On emploie encore des tissus unis avec bordure unie.

Le patron No. 6,656 est pour enfants de 4, 6, 8, 10, 12 et 14 ans. La grandeur moyenne demande 2¼ verges d'un tissu carreauté de 36 pouces de large avec ⅞ de verge d'un tissu de 27 pouces de l'arge pour la bordure.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur.........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

LES HINDOUS SE REVOLTENT

Une bagarre en règle a lieu entre les Hindous prisonniers à bord du Komagata Maru et les officiers du département de l'Immigration. Les policiers sont reçus par une grêle de projectiles. Une vingtaine de blessés.

Vancouver, 21.—Un important corps de police et un contingent de gardiens de l'immigration, environ 200 sont descendus à bord du remorqueur Sea Lion pour se rendre près du "Komagata Maru". Après avoir lutté et s'être servi des boyaux ils ont dû reculer devant les Hindous furieux. Plusieurs ont été blessés dont quelques-uns sérieusement. Tel est le résultat d'une tentative infructueuse faite au milieu de la nuit pour aborder le steamer japonais et les Hindous qui veulent débarquer malgré la défense du gouvernement canadien et le refus des Cours d'appels.

Il y a une couple de jours, le gouvernement pris de pitié avait décidé d'approvisionner le Komagata Maru pour son retour. Vers une heure du matin, le remorqueur Sea-Lion était chargé de vivres, de 125 hommes de police, sous le commandement du chef McLennan et d'une cinquantaine de constables de l'immigration sous les ordres du capitaine Warden. Les hommes de police avaient le revolver en main et les constables de l'immigration étaient armés de fusils. Le remorqueur navigua tranquillement vers le Komagata Maru qui se trouve à un mille du rivage. Lorsqu'ils arrivèrent à une petite distance du steamer japonais, ils virent tous les Hindous parqués sur le pont les attendant armés de bâtons.

Tout d'abord on fit jouer un boyau sur les Hindous, ce qui jeta le désarroi et occasionna un commencement de retraite. Cependant les Hindous revinrent de leur étonnement et se rallièrent avec beaucoup de courage. Un groupe fit face au torrent et les autres commencèrent à lancer sur les assaillants toutes sortes de projectiles. Ce fut bientôt au tour des policiers d'être en désarroi et ils furent bientôt à la merci des Hindous placés sur le pont du Komagata Maru. Les policiers et les constables, durant quelques minutes ne purent que se cacher la figure et laisser tomber sur eux une pluie de briques, de morceaux de bois, de charbon et de morceaux de fer. Plusieurs hommes tombèrent sous les coups. Le détective McArthur fut jeté à la mer et il fut remonté par le constable Collins aidé de l'interprète. L'inspecteur McLeod reçut un coup sur le bras qui le rendit invalide. L'inspecteur Wiltshire reçut une blessure sur la tête qui le fit beaucoup souffrir. Le chef de police fut sérieusement blessé et le constable McCall fut assommé. Plusieurs autres reçurent des blessures du même genre.

Comme le temps passait et que l'orage de projectiles ne cessait pas, un cri s'éleva: Eloignons-nous du steamer.

Immédiatement les attaches furent enlevées et le Sea Lion s'éloigna du Komagata Maru emportant ses blessés aux grands applaudissements des Hindous. Le remorqueur retourna au rivage et des médecins furent mandés pour soigner et panser les blessures.

Le dimanche s'est passé d'une manière relativement calme. Une bande d'Hindous furent battus par des blancs hier matin avant que la police eût le temps de leur porter secours. Le chef de police McLennan surveille attentivement les Hindous, ici de peur qu'ils ne causent des émeutes. M. N.-H. Stevens, M. P., a déclaré hier que des mesures avaient été prises pour mettre les Hindous à la raison.

A la question, si on était pour se servir de la milice, il n'a voulu rien dire.

On dit ailleurs que le Rainbow sera appelé au secours des officiers de l'immigration. Le capitaine Yamamoto n'a pu à peine savoir ce qui se passait car à chaque fois qu'il veut se rendre sur son navire, il est menacé de mort.

Une grande partie des projectiles lancés contre les policiers viennent de la chambre aux machines. Il est impossible de dire les dommages causés au steamer par les Hindous, mais on croit que le Komagata Maru ne peut prendre la haute mer sans danger et qu'il lui faudra subir de grosses réparations avant son départ.

Une bataille a eu lieu entre les Hindous dans le temple Sikh. Un des auditeurs voulut répondre à un orateur qui prêchait certaines doctrines révolutionnaires et la chicane commença. Des revolvers furent sortis mais personne ne fut blessé.

M. Stevens a annoncé qu'il a reçu un télégramme de Sir R. L. Borden le félicitant de n'avoir pas tiré sur les Hindous et lui assurant l'encouragement complet du gouvernement qui veut que les règlements soient exécutés.

Des ordres ont été reçus par le capitaine du remorqueur et par d'autres commandants de petits vaisseaux de tenir leurs petits bateaux sous haute pression. On ne connait pas la raison de cet ordre, mais on croit que le gouvernement fédéral fera tout en son possible pour faire entrer le port de Vancouver dans l'ordre et pour s'assurer le contrôle du Komagata Maru.

Les dernières dépêches venues d'Ottawa, disent que la loi doit être observée. On est à prendre des mesures pour atendre le Rainbow, afin de conduire le Komagata Maru en dehors des limites de trois milles.

D'ici là la situation est des plus critiques. Les quais sont couverts de personnes. Il est aussi rumeur que le capitaine Yomamoto a demandé d'abandonner son vaisseau, mais le consul japonais ne l'entend pas de cette oreille.

On a dit aussi que les machines du steamer étaient en très mauvais état, mais le capitaine dit qu'elles fonctionnent bien.

Le gouvernement ici a été informé de la résistance apportée par les Hindous aux officiers de l'Immigration dans la nuit de dimanche. Des ordres ont immédiatement été envoyés au commandant du Rainbow, de se rendre sur les lieux et de débarquer des hommes à bord du Komagata Maru, afin de rétablir l'ordre et soumettre les révoltés qui seront mis sous arrêt. Il sera probablement impossible pour le navire de partir à cause des dommages causés aux machineries par les passagers et dans ce cas les Hindous seront probablement embarqués à bord de l'Empress of India, qui doit partir de Vancouver jeudi prochain.

Le gouvernement a émis la déclaration officielle suivante au sujet de l'incident:

"Le capitaine du Komagata Maru avait reçu ordre d'avoir à rendre réponse, déclarant s'il se décidait à obéir aux ordres du département de l'immigration avant six heures samedi soir. Peu de temps après l'heure désignée, le capitaine faisait rapport qu'il avait été empêché de lever l'ancre par ses passagers et demandait de l'aide. Environ 150 policiers et agents de l'immigration partirent à bord du remorqueur mais ne purent monter à bord du navire, à cause de la résistance opiniâtre des Hindous à bord, qui de toutes les parties du navire, lancèrent sur les policiers des projectiles différents, morceaux de charbon, morceaux de fer, hachettes, blessant plusieurs officiers assez gravement et brisant les vitres à bord du remorqueur.

Quelques coups de fusil furent tirés par les Hindous, mais les policiers eurent la présence d'esprit de ne pas répondre de même et évitèrent ainsi des effusions de sang. Vers deux heures, les policiers durent revenir à terre, rapportant une vingtaine de blessés.

Bien que ne désirant pas user de mesures trop violentes, le département est fermement décidé à faire respecter strictement et dans tous ses détails la loi, et à cet effet, a donné des ordres pour que le Rainbow, de la marine canadienne, soit mandé afin de rétablir l'ordre à bord du Komagata Maru, et d'en garder le contrôle absolu aussi longtemps que nécessaire. Tous les Hindous devront se soumettre et les menottes leur seront mises à tous et chacun, mesure que leur révolte de samedi explique et justifie.

Le gouverneemnt a donné ordre de déporter les Hindous rejetés à bord de l'Empress of India, qui doit laisser Vancouver jeudi prochain, dans le cas où le Komagata Maru ne pourrait pas reprendre la mer d'ici là. Le gouvernement en outre, prendra sous peu des procédures contre les propriétaires du Komagata Maru."

Le vieux cardinal Gibbons a célébré le 23 juillet dernier son quatre vingtième anniversaire de naissance. Il est toujours vigoureux et actif malgré son grand âge. Il a pris part au dernier consistoire, à Rome, où furent nommés 27 nouveaux cardinaux.

LA PERSECUTION AU MEXIQUE

La tactique maçonnique

Mexico, 26.—Les révolutionnaires mexicains triomphent enfin grâce aux armes et à l'or américain dirigés de leur côté par les loges maçonniques. Leur victoire est la victoire de la franc-maçonnerie à laquelle appartiennent leurs chefs. C'est dire que là où ils sont les maîtres le catholicisme est persécuté.

Nul crime ne leur répugne dès qu'il s'agit de molester les catholiques. Le bruit de quelques-unes de leurs atrocités est déjà parvenu au monde en dépit du silence organisé sur les souffrances des martyrs par la presse maçonnique et la tourbe des grands journaux dont toute l'épaisseur, matérielle et autre, est à la remorque des loges.

C'est ainsi qu'à Chihuahua l'ignoble Villa a fait jeter dans une infecte prison les Frères français des Ecoles Chrétiennes. Il en a même fait fusiller deux en haine de la religion.

Voici, d'ailleurs, au sujet de la situation que fera à l'Eglise le gouvernement révolutionnaire reconnu par les Etats-Unis, ce que déclare Modesto Rolland, représentant de Carranza, à New-York.

"L'entente de Torréon aura pour effet le bannissement du Mexique de tous les prêtres catholiques romains, qui ne sont pas nés au Mexique, et la fermeture des écoles entretenues par l'Eglise.

"Les prêtres chassés seraient surtout les Français et les Espagnols."

Le même Rolland déclare "qu'on établira, après la prise de Mexico, un système d'écoles publiques, semblable à celui des Etats-Unis. Villa et Carranza prétendent, dit-il, que les prêtres ont tenu le peuple dans l'ignorance, et qu'ils doivent être chassés."

En bons sectaires qu'ils sont ces révolutionnaires accusent l'Eglise de maintenir le peuple dans l'ignorance. Mais alors comment se fait-il que depuis les jours de Julien L'Apostat, leur patron à tous, toutes les fois qu'ils la persécutent, ils commencent par fermer les écoles, les collèges et les universités qu'elle a élevés? Triple mystère de la loge!

On dira ensuite qu'il n'y a plus de persécution: qu'il n'y a plus de martyrs. Et il se trouvera d'épais journaux pour soutenir les Américains contre les catholiques mexicains.

CONFERENCE CHEZ LE ROI

Les chefs des différents partis anglais sont reçus par le roi. La crise du Home Rule.

Londres, 21.—La conférence des chefs du parti, convoquée par le roi, a eu lieu, aujourd'hui, au palais de Buckingham. La séance dura une heure et demie et fut ajournée à demain. L'intérêt provoqué dans toutes les classes de la société par la crise politique actuelle est tel qu'une foule s'assembla autour du palais de Buckingham pour voir arriver les chefs des différents partis. M. James Lowther, l'orateur de la chambre des communes, fut le premier à apparaitre. Il fut rapidement suivi par les huit hommes qui représentent les libéraux, les unionistes, les nationalistes et les ulstéristes. Le roi et son secrétaire privé, le baron Stamfordham, ont reçu les délégués dans la pièce où se réunissent ordinairement les membres du Conseil Privé. Le roi distribua des poignées de main à tout le monde, causa un peu, puis se retira.

Dillon et Redmond, les chefs Irlandais ont probablement adressé la parole à leur souverain, pour la première fois, car ils ont soigneusement refusé jusqu'ici d'assumer les fonctions qui amènent vraisemblablement les députés en contact avec le roi.

Si peu de froideur a marqué les délibérations, on le comprendra facilement. Dernièrement, M. Law, l'un des délégués, accusait pratiquement en chambre M. Asquith d'avoir menti au sujet des mesures prises par le gouvernement pour supprimer les volontaires de l'Ulster. Lord Lansdowne et M. Lloyd George sont à la tête des écoles politiques anglaises les plus opposées. L'un représente la démocratie, l'autre l'aristocratie. D'autre part, les nationalistes et les ulstéristes n'ont pas dû ressentir un plaisir extrême à se voir réunis. Pour la première fois, depuis son avènement, le roi est l'objet des critiques respectueuses mais fermes de la plupart des grands journaux libéraux. Ils expriment l'avis qu'en imposant la conférence le souverain a outrepassé ses droits de monarque constitutionnel et empiète sur ceux du parlement. Le "Daily News" prend une attitude plus énergique encore. Il se demande si l'on a échappé à la domination de la chambre des lords pour se heurter aux ressources également formidables dont dispose l'aristocratie pour faire fi de la volonté populaire.

Le "Daily Citizen", l'organe officiel des organisations ouvrières, dénonce la conférence, et déclare que les différends politiques doivent se régler à la Chambre, et non au palais de Buckingham. Plusieurs députés libéraux opposés à la conférence convoquent aujourd'hui une assemblée. Ils feront adopter des résolutions semblables à celles que les députés ouvriers ont adoptées hier soir.

DISPARITION D'UNE VILLE DE l'OUEST

La ruine de Hosmer

Montréal, 22.—Une ville de l'Ouest vient de disparaître; aucun cataclysme ne l'a ravagée, mais la fermeture de son unique industrie a causé sa ruine. C'est là le sort particulièrement étrange de Hosmer, situé dans la Colombie Anglaise, où une mine de charbon qui donnait du travail à ses 500 habitants vient d'être fermée par ordre du Pacifique Canadien, qui en est le propriétaire.

Hosmer avait été fondée il y a huit ans à la suite de l'accaparement de la mine de Crow's Nest Pass par J.-J. Hill et du détournement du charbon vers les Etats-Unis.

Le Pacifique Canadien, qui avait calculé pouvoir s'approvisionner de charbon à cette mine dut jeter les yeux ailleurs et résolut d'exploiter les veines de charbon découvertes à l'endroit qui devint par ce fait, Hosmer, C. A.

Après avoir extrait plus ou moins de charbon de cette houillère à coups de millions, la compagnie résolut à la fin de juin d'abandonner la mine.

Les habitants de Hosmer ne voient pas la chose d'un bon oeil surtout ceux qui ont fait des dépenses pour s'établir à Hosmer, car l'abandon de la mine enlève toute valeur aux terrains et aux édifices de ce village. C'est la ruine complète pour la plupart des petits propriétaires.

Interrogés à ce sujet, voici ce qu'on déclaré les autorités du Pacifique Canadien à Montréal.

"Le Pacifique Canadien, après avoir dépensé des sommes considérables pour organiser l'exploitation de cette mine, a trouvé que la veine était insuffisante.

"Et comme la compagnie n'a aucun désir de perdre de l'argent indéfiniment, il a été décidé de cesser l'exploitation de cette mine.

"La compagnie du Pacifique Canadien ne possède aucun emplacement de village (townsite) à cet endroit et n'y a pas vendu de lots de ville.

"Ce village devait être un centre purement minier et ceux qui sont venus s'y établir étaient bien au courant de ce fait que l'existence du village dépendait entièrement du succès de la mine. Or celle-ci n'a malheureusement pas été un succès et le Pacifique Canadien a perdu autant et plus d'argent que les particuliers: commerçants, hôteliers, etc., qui sont venus s'établir à Hosmer.

"Les mineurs trouveront sans doute de l'emploi dans les autres mines du voisinage et déjà un bon nombre ont trouvé de l'ouvrage à la mine Hillcrest.

"Personne plus que le Pacifique ne regrette cette fermeture forcée de la mine mais comme tous le savent, il y a toujours un gros élément de spéculation uni à toutes les formes de l'industrie minière."

On ne peut pas ajouter foi aux dépêches qui viennent du Mexique. Elles se contredisent chaque jour. Actuellement, Villa, le plus dangereux chef de bandits, s'est emparé de Zacatecas et sème partout la désolation. Nous le voyons dans cette gravure accompagné du "général" Angeles.

GRAVE INCIDENT A VANCOUVER

Les Hindous du "Komegata-Maru" reçoivent les autorités à coups de revolver

Vancouver, 21. La question de l'immigration des Hindous au Canada commence à provoquer des incidents graves.

On connait la tentative faite par un riche Hindou pour forcer l'entrée du Canada au profit de ses compatriotes.

Il a affecté un bâtiment sur lequel il a embarqué 370 Hindous venant de l'Inde, de la Malaisie, de la Chine, d'un peu partout. Ce riche Hindou, M. Gurdit Singh, prétend ne pas se mettre en règle avec les lois canadiennes sur l'immigration asiatique, il se place à un autre point de vue:

—Nous sommes, dit-il, sujets britanniques, et, comme tels, nous revendiquons le droit de passer, comme nous voulons, d'une partie de l'empire à l'autre."

A bord du bâtiment affrété par M. Gurdit Singh, le "Komegata-Maru", maintenu en quarantaine depuis son arrivée ici, se trouvent 370 Hindous.

Le service d'immigration avait envoyé ce matin un groupe de gardes armés et de policiers à bord du "Komagata Maru" avec des instructions dont on ne donne pas de détail. Ces gardes ont été fort mal reçus par les Hindous. Ceux-ci les ont arrosés d'eau chaude au moment où ils montaient à bord et à leur arrivée sur le pont ils essuyèrent une volée de coups de revolver.

M. McLennan, chef de la police, et le capitaine Robertson furent blessés à la tête; l'inspecteur Scott fut cruellement frappé à coups de poing et tomba sans connaissance sur le pont; trois détectives furent blessés au bras, un à la lèvre supérieure, un autre fut jeté par-dessus bord.

Finalement, gardes et policiers furent chassés du navire.

Cet incident a provoqué, comme bien on pense, une vive émotion dans toute la ville et l'on se demande quelles mesures vont prendre les autorités pour se débarrasser des Hindous qui se montrent si décidés à ne pas s'en aller.

Il sera possible d'en éliminer un certain nombre au moyen d'un examen médical sévères et d'autres parce qu'ils sont dans l'impossibilité d'acquitter la taxe d'admission qui est de mille dollars. Mais il en restera encore un grand nombre et la question ne parait pas sur le point d'être tranchée.

LES FURIES ANGLAISES

La destruction des peintures continue

Londres, 17.—Une suffragette a lacéré avec un couperet de boucher le portrait de Thomas Carlyle, l'historien écossais peint par Sir John Millais, et qui était placé dans le musée national de peinture. La suffragette a été arrêtée après une lutte terrible avec les gardiens du musée, et a déclaré s'appeler Anne Hunt, au bureau de police.

Cette véritable vandale, avait déjà porté plusieurs coups de couperet au tableau en question avant que le gardien qui se trouvait près de là ait pu l'arrêter après avoir constaté que le portrait avait été sérieusement endommagé.

Le verre qui couvrait la toile avait été brisé et une déchirure se marquait dans la figure depuis le bout de la tête jusqu'au menton.

CHRONIQUE AGRICOLE

LE MARCHE

Blé—	
Nord No. 1	92
Nord No. 2	89½
Nord No. 3	86½
Nord No. 4	82
Rejeté No. 1	85½
Rejeté No. 2	83½
Sale No. 1	85½
Sale No. 2	83⅜
Sale No. 3	81¼
Avoines—	
C. W. No. 2	37¼
C. W. No. 3	36¼
Fourrage No. 1 Extra	38
Fourrage No. 1	36¾
Fourrage No. 2	36¾
Orge—	
No. 3	52½
No. 4	50½
Rejeté	48½
Fourrage	46
Lin—	
N. C. W. No. 1	$1.65
C. W. No. 2	$1.62
C. W. No. 3	1.49

TRAVAILLEZ-VOUS POUR VOS VACHES

—Combien de vaches travaillent pour vous? demandai-je l'autre jour à un jeune cultivateur.

—Vingt, me répondit-il.

—En êtes-vous bien certain?

Le jeune homme réfléchit un instant, puis il me dit:

—Ce serait plus exact de dire que je garde vingt vaches, car je ne suis pas certain que toutes travaillent pour moi. Il se pourrait qu'il y en eût quelques-unes pour qui je travaille, auxquelles je paie pension. (*Farm et Dairy*).

Ne sont-ils pas nombreux ceux qui, comme ce jeune homme, payent pension à un certain nombre de leurs vaches?

Et les moyens de les reconnaître? me demanderez-vous.

Les moyens! Il y en a deux infaillibles. Le premier c'est de bien les nourrir toute l'année; le second c'est de peser le lait de chaque vache du troupeau et de tenir compte, ainsi, de ce qu'elle rapporte.

Le Cultivateur.

SOINS A DONNER AUX FEMELLES PLEINES

—La jument peut travailler à toute espèce de travaux durant les sept ou huit premiers mois de la gestation et aux travaux lents durant les trois derniers mois; on aura seulement le soin qu'elle ne s'embourbe pas. La nourriture sera proportionnée à l'ouvrage qu'elle fera. La femelle bovine et la brebis n'exigent aucun soin particulier.

A l'approche du vêlage, si la vache est grasse, on la nourrira au foin exclusivement; si elle est maigre, il sera utile de lui donner un peu de son ou de grain moulu durant les deux derniers mois. Il en sera de même de la brebis. La mise-bas a lieu sans difficulté dans la grande majorité des cas; ne devient difficile que si la position du foetus est mauvaise ou le passage est trop étroit. De sorte que si le foetus n'arrive pas après deux ou trois heures d'efforts il faudra voir quelle est l'obstacle qui en retarde la sortie. Le bras bien huilé est introduit dans le passage et poussé jusque dans le bassin. Chez les grandes femelles le bras doit pénétrer aisément, s'il est comprimé le moindrement, le passage est trop étroit. Dans les cas normaux, la position du foetus est comme suit: les jambes de devant sont avancées dans le passage et la tête repose sur ces jambes. Toute autre position est anormale et l'on devra remettre le foetus dans la position ci-dessus avant d'essayer de l'extraire. Cependant si c'était la queue, au lieu de la tête, qui se présentât dans le passage, on ne tentera pas d'y ramener la tête; il suffira de repousser le foetus et de lui mettre les jambes de derrière dans le passage. Alors, mais alors seulement, on pourra user de force pour opérer la sortie du foetus.

Le petit étant né on le place devant la mère qui le lèche, le nettoie et l'assèche.

Durant les trois jours qui suivent la mise bas la femelle devra être préservée des courants d'air. Cette précaution s'applique surtout à celles qui sont grasses et excellentes laitières.

Les femelles maigres et peu laitières pourront être bien nourries, celles qui sont pléthoriques et bonnes laitières seront nourries au foin seulement. Il est toujours plus prudent de ne pas donner d'eau froide durant les trois premiers jours. Le pis doit être vidé à fond au moins deux fois par jour, mais les excellentes laitières seront traites trois ou quatre fois si l'on veut prévenir tout accident au pis.

J.-A. Couture.

Une grosse difference.

On entend bien des patrons de fabrique dire "Oh, je crois que mes vaches donnent en moyenne une aussi bonne épreuve que celles de mes voisins. Il est donc inutile que je fasse essayer leur lait; cela ne fait pas de différence."

Voyons un peu si cela ne fait pas de différence. Si un cultivateur se contente d'une production passable par vache comment peut-il espérer améliorer son troupeau? Sûrement nous n'allons pas nous déclarer satisfaits parce que nos bêtes donnent autant que celles du voisin. Il faut un peu d'ambition dans ce monde!

Si les vaches d'une autre paroisse donnent en moyenne 150 à 250 livres de lait de plus que les vôtres, allez-vous en rester là? Ne pouvez-vous pas faire travailler vos bêtes un peu mieux?

Il peut se faire également que la production de lait soit la même dans deux fabriques différentes tandis que la moyenne de gras est plus élevé de 4 à 6 livres dans l'une que dans l'autre.

Ainsi donc si cette fabrique est alimentée par 200 vaches il y aurait en un mois une différence de plus de 1,400 livres de beurre dans la production.

On voit donc que l'épreuve fait en réalité une grosse différence. Pourquoi se contenter d'un troupeau moyen dont quelques vaches ne donnent qu'une petite quantité de lait n'accusant à l'épreuve que 2.9 ou 3.1, tandis qu'il serait facile au moyen d'une sélection d'améliorer rapidement ce troupeau et de faire donner à chaque vache de 5 à 6 livres de gras de plus par mois.

C'est une grosse différence pour vous—toute la différence qu'il y a entre un cultivateur routinier et arriéré et un cultiva- différence dans la production de la valeur de votre troupeau, une différence qui importe beaucoup à votre fabrique car plus vous lui fournissez le lait, moins son beurteur éclairé et intelligent,—une re et son fromage lui reviennent chers.

Contrôlez donc la production de vos vaches, vous avez tout à y gagner.

C. F. W.

A TRAVERS LES PRAIRIES

Ceux qui ont eu la patience de lire jusqu'ici mes correspondances de l'Ouest et qui y ont attaché un intérêt quelconque, attendent, sans doute, des conclusions qui s'imposent après les considérations que je me suis permises devant eux. Et je ne saurais assurément y manquer, moins peut-être parce que je les ai promises que parce que je faillirais, en ne le faisant pas, à la tâche si impérieuse que je me suis imposée. Ces lignes écrites surtout pour le bénéfice et l'information nécessaire de la classe agricole de la province de Québec n'auraient pas autrement l'explication véritable qu'il convient ici de leur donner.

Dans chaque village que l'on traverse en allant du côté de l'Ouest, près des stations de chemin de fer qui les desservent, s'élèvent, comme autant de forteresses d'un autre âge, les élévateurs monstres qui absorbent toutes les richesses du pays. C'est là qu'on entasse tous les grains après le battage, en attendant qu'on les livre au commerce étranger. Si ces comptoirs géants annoncent une certaine prospérité et une certaine aisance, on comprendra sans peine que au point de vue esthétique ces constructions baroques nuisent plutôt au pittoresque de l'endroit. Mais ces immenses entrepôts sont nécessaires avec le genre de culture qui se pratique presqu'universellement là-bas, et ils servent surtout à emmagasiner le blé. Et c'est alors que j'entends les intelligentes ménagères de la province de Québec qui croient avec raison payer le pain trop cher: "ah! si j'étais dans ce pays!" Détrompez-vous, mesdames, car voilà justement une des nombreuses illusions que l'on se fait si facilement chez nous. Il y en a bien d'autres, nous en parlerons dans un instant.

L'Ouest est à un haut degré la terre classique des associations plantureuses—d'autres diraient véreuses—qui vivent surtout du labeur et des sueurs des autres, des monopoles et des combines qui font que malgré l'abondance des produits de la terre ou autres, la vie est toujours chère de côté-ci du Pacifique, parce que tout se vend et s'achète à des prix exhor-[illegible] trieuses ménagères, en dépit des champs de blé à perte de vue qui se balancent à la brise, en dépit des troupeaux nombreux qui s'entassent dans les ranches, le pain, la farine et la viande se vendent plus cher à Winnipeg et dans toutes les autres villes de l'Ouest que chez nous. "Mais, me direz-vous, quand on récolte soi-même le blé?" Oui, même quand on le récolte; les moulins achètent le blé et vous revendent la farine, et ce sont eux qui tiennent la clef de la situation.

Et c'est ici que je vais faire la déclaration solennelle et opportune que l'on est en droit d'attendre de moi. Est-il, en fin de compte, avantageux pour les cultivateurs de la province de Québec d'aller planter leur tente dans les provinces de l'Ouest canadien? Bien que cette question soit des plus brûlantes et des plus délicates, j'y répondrai avec toute la loyauté et la sincérité possible, sans préjugé, sans parti-pris, n'obéissant toujours qu'à la même et très honorable préoccupation. Je ferai d'abord cette déclaration de principes, savoir que je ne suis ni de ceux qui voudraient fortifier les groupes canadiens de l'Ouest au détriment de la province de Québec, en conseillant ou favorisant à outrance l'émigration des nôtres, pas plus que je ne voudrais empêcher ceux de mes compatriotes de l'Est qui se sentent une vocation, un penchant spécial, pour les provinces de l'Ouest d'émigrer judicieusement de ce côté. Partant de là, je dirai tout simplement, à ceux de nos braves cultivateurs de la province-mère qui trouvent chez eux non-seulement les facilités mais même les suffisances de l'existence: "mes chers amis, restez chez vous!" Oui, restez chez vous, sur la terre de vos pères, la vieille amie qui a toujours pris le meilleur soin des vôtres, et ne cédez pas légèrement à la tentation dangereuse et folle d'émigrer ailleurs, pour la simple raison que vous y serez mieux peut-être, ou le simple plaisir de voir du nouveau. Il faut se défier toujours des sirènes enchanteresses, des mirages trompeurs, et des rapports extravagants que l'on vous met devant les yeux.

Il est passé ce temps où le colon des vieilles provinces s'imaginait naïvement qu'il n'avait qu'à aller dans l'Ouest pour trouver des terres qui produisaient indéfiniment sans travail d'aucune sorte, ou encore qui pouvaient le faire riche en très peu de temps. Encore une fois, cette vieille légende est usée. C'est qu'il faut travailler aussi et quelquefois très dur pour vivre sur ces terres à réputation si attirante, et où l'on rencontre plus ou moins les mêmes misères et les mêmes inconvénients que chez nous. Je dirai plus, si l'on est un imprévoyant ou un lâche, on y sera encore plus misérable, parce que la vie coûte plus cher, et qu'on s'arrange toujours plus difficilement dans un pays où l'on est pour tous ceux qui l'habitent, un parfait étranger.

L'Ouest est un beau pays, sans doute, on y cultive peut-être les terres les plus fertiles du monde, mais il a également ses désavantages et ses traîtrises, et malheur à qui en fait le triste apprentissage à ses dépens! Il suffit quelquefois d'une bonne année pour enrichir le cultivateur, il suffit de même d'une mauvaise récolte pour le ruiner complètement. Dans l'Ouest, le cultivateur, surtout celui qui ne fait pas de la grande culture, n'a à peu près jamais la sécurité de son travail, n'est jamais sûr de récolter. Car, quelles que soient les apparences d'une bonne récolte, il y a la sécheresse, la grêle, la gelée, les cyclones qui peuvent à un moment survenir, et c'est fini. Ensuite, il y a les battages, le mesurage au moulin ou à l'élévateur, l'appréciation et la classification des grains qui ne sont pas toujours à l'avantage de celui qui les produit. Il y a des cultivateurs qui m'ont avoué n'avoir fait qu'une ou deux bonnes récoltes, pendant une période de cinq ou six ans. D'autres, pendant deux années consécutives, où il avait plu, par extraordinaire, ont dû, incapables de la sauver, la laisser pourrir sur le champ.

Il y a de plus les gros intérêts, les assurances, les machines agricoles qui se vendent un prix énorme, les bois de construction qui s'achètent souvent à de très grandes distances, les taxes municipales scolaires plus lourdes en général que les nôtres, et la nuée de spéculateurs qui sont quelquefois plus à craindre que le fameux rongeur des prairies. Enfin, il y a les inconvénients de l'eau ordinaire si mauvaise et si rare, principalement dans le sud, et celui des écoles qui tout en présentant une situation actuelle assez satisfaisante, n'en restent pas moins à la merci d'une majorité hostile qu'un simple accident peut tourner contre nous.

On ne s'étonnera plus d'apprendre, après cela, que l'on puisse rencontrer même ici des gens peu enthousiastes sur les facilités et les prétendus agréments d'une existence facile dans les provinces soeurs, et qui y ayant vécu plusieurs années, dans des conditions souvent précaires, y sont toujours restés pauvres, ou bien encore ont dû quitter leurs terres, obéissant ainsi à une dure nécessité.

Et que l'on se garde bien de m'accuser de faire ici avec un malin plaisir le procès des terres de l'Ouest, en obéissant, par exemple, à des intentions intéressées, ou des préoccupations mauvaises, on n'aurait qu'à lire mes lettres précédentes pour bien comprendre que rien de tel ne m'a guidé. Je me devais simplement de dire les choses pour la stricte information des agriculteurs de l'Est qui les ignorent, pour la plupart, et qui ont besoin de les apprendre, afin de n'avoir pas trop à en souffrir, s'il prenait à certains d'entre eux la tentation d'émigrer. Non, j'ai tenu seulement à me rappeler à propos les enseignements du proverbe: un homme bien averti en vaut deux!

Il y a eu autrefois—on m'assure qu'il n'y en a plus—des agents colonisateurs indignes de leur mission et de leur rôle, qui ont méconnu les obligations de leur charge, en n'éclairant pas suffisamment ceux qui s'en rapportaient en toute sécurité à leur véracité et à leur bonne foi. Ils croyaient servir leur cause, en dissimulant adroitement les vérités un peu difficiles à dire, ou en refusant de consentir certaines nécessaires admissions. Ils se sont justement fait tort en agissant de cette façon. Ils ont maladroitement et inutilement compromis le succès de leur travail, et même quelquefois ameuté contre eux des haines farouches qui n'ont fait qu'empirer la situation. Ce qui cause les vrais torts à l'émigration de quel côté qu'elle s'exerce, ce sont les colons embauchés sous de fallacieux prétextes, par des exagérations intéressées ou à tant la ligne, qui retournent ensuite dans leur pays furieux, désenchantés, déçus.

N'eût-il pas mieux valu, dans ce cas, en amener un moindre nombre, mais des bons qui seraient venus en connaissance de cause, qu'on aurait pu placer avec plus d'avantage, et qui seraient sûrement restés. Sans doute, pour arriver à déraciner quelqu'un de sa terre natale, on s'est cru, de fois à autre, justifiable de recourir à de savantes réclames, d'utiliser, comme on dit chez nous, les grands moyens. Mais que valent bien ces colons que l'on entraine de force, et en agissant de la sorte, quels torts considérables n'a-t-on pas souvent causés!

Le peuple canadien, le meilleur défricheur de sol, a-t-on dit avec raison, est essentiellement mobile et migrateur, ainsi que très épris de nouveautés. Il voyagera donc suffisamment par lui-même, sans qu'il soit nécessaire de lui imprimer un trop fort mouvement d'accélération. Il s'agit seulement de le bien renseigner et de le bien instruire, surtout de savoir bien le diriger. Il y a encore des terres avantageuses à concéder dans la province de Québec. Sans doute, il faut plus de travail que là-bas pour les mettre en culture, et si l'on peut en dire aussi quelque mal, elles ont néanmoins pour notre peuple certains avantages qu'on ne rencontre pas dans la prairie. Ainsi, notre colon aura son bois pour l'aider à partir sa culture, et en travaillant aux chantiers pendant les mois d'hiver, il trouvera de quoi subvenir amplement aux besoins de sa famille et échappera aux ennuyeux et déprimants chaumages des hivers du Far-Ouest canadien.

Tout de même, malgré tout ce que j'ai dû en dire, je ne serais pas prêt à empêcher ceux des nôtres qui croient avoir de bonnes raisons d'émigrer de ce côté. Je leur conseillerais même de le faire plutôt que de se diriger vers les Etats-Unis. Les terres de là-bas, indépendemment des inconvénients qu'elles présentent à de certains égards, sont en général très productives et aussi pour la plupart assez faciles à cultiver. Et comme ce sol est avant tout le nôtre, que c'est toujours là comme chez nous la bonne terre canadienne, je ne ferais pas un crime à celui qui se surprendrait à la convoiter. Il y a même plusieurs des nôtres qui ont réussi là-bas par leur travail et leur intelligence à se créer de très belles situations. D'autres pourraient sans doute, en faisant de même, arriver peut-être à de tels résultats.

Cependant, au lieu de concéder des "homesteads", qui les obligent souvent d'aller à des distances considérables, qui les éparpillent au milieu de populations étrangères, et où les débuts sont toujours dispendieux et pénibles, je leur conseillerais plutôt, si leurs moyens le leur permettent, d'acheter si possible une terre déjà en exploitation et en rapport.—il y en a partout à vendre, et à des conditions suffisamment acceptables—qu'on pourra alors non seulement cultiver de suite, mais encore choisir de préférence dans un bon centre canadien bien accommodé par les chemins de fer, et dans le voisinage de villages ou de villes où l'on pourra faire avec avantage l'écoulement de ses produits. Alors, en préconisant là les méthodes de culture qu'on appliquait avantageusement dans la province de Québec, le bétail, les volailles, le lait et le beurre, n'ayant rien à redouter des gelées et de la grêle, on réussira mieux que bien d'autres, c'est longue à disparaître du train que vu de soucis. D'ailleurs, la question des "homesteads" ne sera pas sûr, à se faire un avenir dépourvont les choses dans ce pays progressif, et je me permets de dire que ce sera tant mieux. Cela, parce que les nôtres resteront en place dès qu'ils seront convaincus qu'il n'y a plus rien à faire en dehors de chez eux. Là-bas aussi on a le grand problème de la désertion des campagnes. De ce temps-ci, la grande attraction des cultivateurs de l'Ouest, c'est la région de la Rivière la Paix. Ici, c'est... notre Abitibi québecois!... Mais si j'en crois nos hommes d'expérience, il n'y aurait pas de différence seulement que dans le nom!

On dit avec raison des paroisses canadiennes de l'Ouest qu'elles manquent encore de la cohésion et de l'esprit paroissial que nous trouvons dans Québec. Cela se conçoit sans peine chez un peuple de provenance diverse et qui n'a pas encore de traditions dans le pays. Un peu plus tard, avec les liaisons de famille, l'école, les oeuvres de jeunesse, le lien se formera. Nous aurions réellement mauvaise grâce à leur reprocher cela.

Voilà les quelques impressions que j'ai pu recueillir, ici et là, dans mes courses fugitives à travers les prairies. Je les "partage et les donne" avec toute la sincérité possible, n'ayant en vue d'autre ambition que celle d'être utile à la classe agricole de mon pays. Je désirais concourir aussi, pour ma modeste part, à l'oeuvre si patriotique et si belle entreprise en vue d'enrayer la désertion des campagnes, par un homme que l'Eglise honore aujourd'hui à de si justes titres, mon vénérable archevêque, le cardinal Bégin. J'aurais déjà atteint ce but, si je pouvais avoir contribué de quelque façon à empêcher bien des déplacements inutiles occasionnant souvent de lourdes pertes de temps et d'argent. Que de fois j'ai entendu dire: "Moi, si j'étais resté ici ou là dépensant généreusement et adroitement le temps et le travail que j'ai voulu placer ailleurs, je serais riche aujourd'hui. Mais j'avais le goût des aventures et des voyages, et c'est ce qui fait que les rats d'église sont aussi pauvres que je le suis!" Vous connaissez le vieux proverbe: "Pierre qui roule n'amasse pas mousse"; il est toujours entièrement vrai. Le travail qui honore l'homme le rend bon et heureux. Il le fait riche aussi. Mes chers cultivateurs, si vous comprenez bien une fois pour toutes que vous êtes les privilégiés et les heureux de la terre, les véritables rois du monde, les seuls qui ne dépendent que d'eux-mêmes, et qu'aucune révolution ne peut atteindre, vous remercierez Dieu tous les jours de vous avoir donné une pareille vocation. Et vous l'aimeriez tant qu'il n'y a vraiment que les biens du ciel qui pourraient vous l'enlever! Pensez-y bien, mes chers amis, la terre n'est ingrate qu'à ceux qui la traitent en étrangère, ou bien en ennemie. Oui, pensez-y, vous qu'elle nourrit princièrement et qu'elle aime. Une bonne terre, n'est-ce pas plutôt un don de Dieu toujours soucieux du bonheur de l'homme qu'il châtiait un jour avec regret? Pensez-y bien, car votre faute serait énorme, si vous veniez jamais à l'oublier!...

Je vais quitter dans un instant la terre manitobaine, et je tiens à ce que l'on sache que ce n'est pas de gaieté de coeur que je le fais. L'accueil si sympathique que j'ai reçu partout sur mon passage m'attache à cette bonne terre qui ne retient pas toujours malheureusement les siens. Aussi, comme il arrive souvent lorsqu'il s'agit de quitter enfin des êtres chers, avant de franchir, je ne dis pas la frontière, mais bien la ligne manitobaine, je sens le besoin de me retourner encore et d'adresser à mes excellents compatriotes de l'Ouest, surtout aux chers confrères qui m'ont ouvert si larges les portes de leurs demeures hospitalières, dans un geste de la main et du coeur qui dit bien mieux que des paroles, un dernier et reconnaissant adieu!...

R. Ed. Martin, ptre, M.A.
Saint-Boniface, Man.,

GREVE SANGLANTE

La troupe fait feu.

Saint-Jean, N.-B., 24.—La ville de Saint-Jean a été pendant quatre heures, hier soir, de huit heures à minuit, le théâtre d'une émeute comme il ne s'en était jamais vue auparavant.

Les grévistes de la compagnie des tramways de Saint-Jean faisaient une procession à travers les rues de la ville, lorsque rendus à la hauteur de la rue Dock, une voiture de la compagnie, sous la direction d'un conducteur venu de Montréal, vint à passer. La foule enleva du fil la perche du trolley, et le conducteur furieux, se penchant à l'arrière du tramway, asséna un violent coup de bâton sur le crâne de l'un des manifestants. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer l'émeute. Les voyageurs furent chassés du tramway en toute hâte et une mêlée effroyable s'ensuivit.

Le tramway fut tiré hors de la voie et renversé dans le temps de le dire. Après neuf heures, des centaines d'hommes et de jeunes garçons réunis sur la place du marché, en plein centre de la ville, attendaient les autres voitures de la compagnie auxquelles ils faisaient subir le même sort qu'à la première.

Les conducteurs qui remplaçaient les grévistes furent battus et forcés d'abandonner leur poste. Trois tramways furent versés et brisés, la police étant impuissante à maitriser la foule, et le maire de la ville fut accueilli avec des pierres lorsqu'il tenta de lire l'acte d'émeute. Pendant ce temps-là le chef de police Clarke, se rendant compte que son effectif ne suffisait pas à maitriser la foule en furie, demanda au juge Forbes l'autorisation d'appeler la milice. Il obtint un escadron du 28ème Dragons mais il n'eut pas de succès. Enfin il put trouver douze cavaliers de la cavalerie locale qui furent obligés de charger dans la foule qui ne se dispersa qu'après qu'il y eut de nombreux blessés et estropiés, tandis que des femmes s'évanouissaient à ce spectacle brutal. George Bennett, un employé du port, fut blessé d'une balle à la cuisse; le détective Lucas, habillé en civil, eut beau exhiber son revolver et tirer six coups en l'air, il fut quand même maîtrisé et fort maltraité par les grévistes.

La compagnie des tramways n'osa plus alors risquer une seule de ses voitures dans les rues. La foule de plus en plus furieuse se rendit alors aux garages de la compagnie des tramways puis aux usines électriques où elle fit des dégâts considérables. En route, elle dévalisa le magasin de liqueurs en gros de Richard Sullivan, et au lieu de se rafraichir, s'échauffa davantage.

Au garage et aux usines électriques de la compagnie il ne reste plus une vitre aux fenêtres et plusieurs voitures et dynamos sont complètement hors de service; en conséquence la ville a été dans l'obscurité toute la nuit. Les ouvriers de l'usine électrique furent forcés de quitter le travail, et le "Standard", journal du matin, fut obligé de demander l'hospitalité au "Globe", journal ami des grévistes pour pouvoir publier à temps. Ce fut une orgie épouvantable et la cavalerie qui avait fait un travail effectif au commencement de la soirée fut obligée de capituler devant le nombre et l'énergie des forcenés.

—Aujourd'hui le calme semble temporairement rétabli bien que la situation soit encore très tendue. L'hon. J.-D. Hazen, ministre de la marine, a recommandé un règlement de la compagnie que ses employés accepteraient, mais la compagnie a refusé. M. H.-M. Hopper, le gérant, dit que l'émeute d'hier soir ne décidera pas la compagnie à se rendre aux demandes des hommes, et M. R. R. Taylor semble croire que tout ce tapage et ces dégâts sont le résultat d'un coup monté. Si l'on ne parvient pas à s'entendre, la ville sera encore dans l'obscurité ce soir.

EN PROVINCE

FANNYSTELLE

Après avoir passé quelques jours en promenade dans sa famille, M. Edmond Guilbault est retourné à Perdue, Sask., où il est à l'emploi de la banque Union.

* * *

M. Amédée Piché, en visite ici, est retourné à Gravelbourg lundi, accompagné d'Achille et Alice Mollot, fils et fille de M. Marcel Mollot et de Lucien et Marcel Piché, fils de M. Henri Piché.

* * *

Mardi dernier le 21, le club Gordon-Mitchell, de Winnipeg, est venu rendre visite au nôtre, partie de balle en a résulté 8-2 en faveur des visiteurs.

Gordon-Mitchell: Tidwell, ss; Perry, c; Ellis, 3b; Larose, lf; Meaghen, 2b; Garber, 1b; Chancellor, cf; Klemmer, rf; Ross, p; Ross, capitaine.

Fannystelle: Cyrenne, O., ss; Phillips, F., c; Gryte, L., 3b; Beaupré, P., lf; Gryte, H., 2b; Gryte, G., 1b; Bouvier, P.-A., cf; Carter, G., rf; Phillips, A., p; Painchaud, J., capitaine.

* * *

Résultat de la partie que notre club a joué sur le terrain d'Elmwood, à Winnipeg, samedi dernier avec le club International, 1-3 en faveur des derniers.

International: McConnell, 3b; Rodney, ss; Dunlop, T., 2b; Dunlop, J., c; Harden, rf; Robertson, cf; O'Neil, 1b; Gilbert, lf; Deemy, p; Western, J., capitaine.

Fannystelle: Guilbault, E., 3b; Hopewell, ss; Gryte, H., 2b; Phillips, F., c; Cyrenne, O., rf; Gryte, G., cf; Wise, C., 1b; Gryte, L., lf; Phillips, A., p; Painchaud, J., capitaine.

* * *

M. B. Clay est à faire construire une extension à son magasin.

Notre téléphone sera en opération vers la fin de la semaine prochaine; il y aura une trentaine de boites.

* * *

Dimanche dernier a eu lieu une réunion importante des Ligueurs du S.-C., après la messe. Plusieurs questions ont été discutées.

Vendredi 24 juillet, fête de sainte Anne, patronne du Canada, l'Association des Dames de Sainte Anne était bien représentée à la grand'messe. Le nombre des communions était considérable.

* * *

Mme Laliberté, de Saint-Boniface, Man., est en promenade ici, depuis quelques jours.

* * *

Jeudi dernier, nos automobilistes ont conduit le club Dakotah, à Roland, où une partie a eu lieu.

Yvonnie

LETELLIER

Melle Mathilda Fournier et son frère M. Narcisse Fournier, de Sainte-Anne des Chênes, ont été en promenade chez leurs parents de Letellier.

* * *

M. Hormisdas Durant s'est fait ruer par le cheval de M. Albert Lahas, en allant le reconduire à la maison. M. Joseph Parent le mena chez lui en automobile. Il commence maintenant à prendre du mieux.

* * *

M. et Mme J.-B. Leclerc, de Saint-Boniface, sont en visite pour quelques jours chez M. Euclide Desautels.

* * *

Dimanche après-midi, nous avons eu quelques joutes de tennis: MM. Ambroise Parent et Euclide Désautels contre Melle J. Parent et M. Aimé Parent. Les derniers subirent la défaite dans les trois séries. La prochaine partie promet d'être très chaude.

Tempête du jour.

* * *

A l'occasion du départ de Melle Cécile Jutras pour le noviciat des Soeurs de Jésus-Marie, Montréal, il y eut fête de famille chez son frère M. Ernest Jutras. Une soixantaine de parents et d'amis y assistaient.

CONTRE L'ALCOOL DANS LA SUEDE

Le Français, dit le "Social", n'est pas sur le globe le seul amateur de petits vers. Mais il est de ceux qui en boivent le plus. Il en boit tellement que les conséquences fâcheuses ne sont même plus niées par les ivrognes. Mais, hormis quelques généreuses tentatives particulières, on se soucie peu de lutter vigoureusement contre le mal.

Il y a, paraît-il, de trop gros intérêts à ménager.

L'exemple de ce qu'a fait la Suède prouve qu'on peut, quand on le veut, passer par-dessus ces intérêts sans trop de peine. Au moment où notre Parlement a quelque vague idée de s'occuper des débits de boisson, il ne sera pas inutile de redire ici comment la Suède s'y est prise pour combattre victorieusement l'alcoolisme.

LA SITUATION EN SUEDE

En Suède, comme en France, la vente de l'alcool rapportait au budget national des sommes considérables. D'autre part, une "bistocratie" nombreuse avait un intérêt évident à pouvoir exercer son commerce en toute liberté. Et les gens qui dans les pays chauds veulent avoir le droit de boire à leur guise pour se rafraîchir, réclament, mais pour se réchauffer, ce même droit dans les pays froids.

Malgré ces conditions la lutte fut entreprise.

UNE MUNICIPALITE ATTACHE LE GRELOT

Dès 1864 la municipalité de Gothembourg fait étudier la question par une commission.

Il fallait, en effet, tenir compte que les lois de l'Etat n'interdisaient pas la fabrication et la vente des alcools. Dès lors l'intervention de la municipalité ne pouvait viser que la suppression de tout bénéfice provenant de la vente de l'alcool tant pour le négociant que pour le détaillant, l'interdiction de la vente à crédit et du prêt sur gages, l'obligation de n'ouvrir de débits de boissons que dans des locaux très propres, spacieux, bien éclairés, et dans lesquels les consommateurs trouveraient en même temps une nourriture saine à des prix modérés.

PREMIERES MESURES

Malgré les difficultés de la situation, le remède était radical. Pour en assurer l'application, une société se constitua en 1865, composée de commerçants et de bourgeois, qui, par philanthrophie se chargeait de centraliser tout le commerce des alcools en se contentant d'un revenu maximum de 5 pour cent sur le capital nécessaire.

Comme toutes les licences de débitants de boissons étaient délivrées par la Ville et à sa disposition, elle obtint de la municipalité la cession des patentes en cours et le droit de gérer les débits aux lieu et place des précédents propriétaires.

Pour chaque patente reprise par elle, la Société versait à la Ville un droit annuel de 600 francs; elle lui rétrocédait également l'intégralité des droits payés par les concessionnaires qui tenaient pour son compte et sous sa surveillance les nouveaux débits, ainsi que tout le bénéfice résultant du commerce en gros, sous déduction de ces frais et du dividende prévu ci-dessus. Ces fonds étaient ensuite répartis entre l'Etat, la municipalité et un certain nombre d'oeuvres d'utilité publique.

REGLEMENTATION PLUS COMPLETE

Mais ce résultat était encore trop minime pour le but poursuivi par la Société de Gothembourg et, profitant de ce que la loi l'autorisait à imposer dans ses établissements les règlements plus sévères, elle entreprit bientôt une action plus énergique.

Aucun débit ne put s'ouvrir désormais dans des ruelles détournées où il se serait rapidement transformé en un cabaret borgne; on chercha même à fondre en un seul plusieurs petits débits; les salles durent être vastes et bien aérées et donner plutôt l'impression d'un grand restaurant populaire. On les éloignait en même temps des quartiers et usines, des rues et places où ils auraient surtout constitué une tentation pour cette partie de la population.

Alors que la loi défend de servir de l'alcool aux personnes âgées de moins de 15 ans, la Société a élevé ensuite à 18 ans cette limite d'âge. De plus, il a été interdit aux gérants de servir plus de deux petits verres à chaque visite du même consommateur.

Les heures de vente ont aussi été réglementées très sévèrement. Ainsi, la vente de l'alcool au détail ne peut avoir lieu que de 8 heures du matin à 7 heures du soir en semaine; elle est complètement interdite les dimanches et jours de fête. De toutes nouvelles dispositions, applicables à Stockholm et aux environs, ont encore réduit ces heures de vente et les ont fixées de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

Dans les cabarets, la consommation ne doit pas commencer avant 9 heures du matin; dans la majorité des cas, elle ne peut dépasser 10 heures du soir. Les dimanches et jours fériés, elle n'est possible qu'aux heures des repas et exclusivement pour les personnes qui prennent leur repas dans l'établissement.

Amplifiant encore sur ces restrictions apportées par la loi, les règlements de la Société font cesser toute vente d'alcool dans les débits ouvriers à 6 heures du soir en hiver et à 7 heures en été, exception faite pour le samedi et les veilles de fête, où la vente cesse aussi à 6 heures. Tous les autres cabarets doivent être fermés à 8 heures en hiver et à 9 heures en été. De plus, en semaine, de midi à 2 heures, il est impossible de se faire servir nulle part une consommation alcoolique sans prendre en même temps un repas dans l'établissement.

RESULTATS

Le résultat fut excellent et admiré des voisins; peu à peu, il s'étendit à toute la Suède: à partir de 1874, des Sociétés semblables existaient partout et avaient pris à leur charge la vente de l'alcool et la surveillance des débits.

Le mouvement franchit même la frontière et entraîna la Norvège. En 1872, elle commença à introduire chez elle la même méthode et n'eut qu'à s'en louer par la suite. Une ville norvégienne cependant fit exception, celle de Bergen, qui tenta avec succès l'essai d'un procédé différent.

Là, l'heure de la fermeture des cabarets fut ramenée de 8 heures et demie du soir à 7 heures; ils sont également fermés de midi à 1 heure et demie, plus les dimanches et jours de fêtes religieuses ou publiques ainsi que les jours d'élections. Outre ce repos hebdomadaire, on leur octroie encore la semaine anglaise! Tous les cabarets de Bergen, comme ceux de toute la Norvège d'ailleurs, ferment le samedi à une heure de l'après-midi pour ne rouvrir que le lundi suivant à 8 heures du matin.

En Suède, on avait tenu à introduire chez le débitant tout le confort possible, à lever le niveau moral du consommateur, à lui fournir nourriture, lecture, société agréable. A Bergen on a visé tout le contraire. A part deux cabarets où les prix sont plus élevés et où l'on sert des grogs chauds, les autres sont d'apparences très modestes; il n'y a aucun siège et les consommateurs sont servis sur le comptoir. Rien ne vous y retient.

Or, en 1877, quand la ville de Bergen inaugura cette réforme intérieure, on y trouvait seulement 16 débits, soit un pour 2,547 habitants. La population s'accrut rapidement dans les années suivantes. Malgré cela, quatre débits furent encore supprimés et, en 1898, il n'y en avait plus que 12, soit un pour 5,458 habitants quand, en France, nous en avons un pour 80 habitants!

EFFORTS PRIVES

A ces grands moyens restrictifs sont venus s'en ajouter beaucoup d'autres inspirés par les circonstances ou l'initiative privée.

Tous les élèves de l'enseignement primaire et secondaire assistent à des cours spéciaux et répétés sur l'action néfaste de l'alcool. Leurs maîtres se forment et se documentent dans des séries de conférences organisées en leur faveur, durant plusieurs jours et subventionnés par l'Etat.

Les sociétés de tempérance sont très nombreuses et assurent la continuité du mouvement par une incessante propagande; elles organisent des cours, publient une revue, obtiennent des subventions de l'Etat.

Une femme de Stockholm eut la première l'idée de distributeurs automatiques auxquels, moyennant 15 centimes, les cochers pouvaient venir demander une tasse de lait chaud. Leur succès fut considérable.

Au début du mouvement antialcoolique il y avait en Suède et en Norvège un débit pour 1,000 habitants; en 1868, il n'y en avait plus qu'un pour 2,293; en 1885, nouvelle diminution, il n'en reste plus qu'un pour 4,370 habitants; enfin, en 1908, il n'y en a plus qu'un pour 12,320 habitants, soit 154 fois moins qu'en France.

CONCLUSION

Il ne manquera pas de braves gens pour continuer à dire qu'il a rien à faire contre l'alcoolisme, que toute réglementation est vaine, tout effort inutile.

L'exemple de la Suède est là pour démontrer aux militants que l'action bien conduite aboutit toujours. Il suffit d'avoir de la ténacité et d'abandonner les gémisseurs à leurs gémissements.

Il faut aussi savoir sacrifier à l'intérêt général d'une ville ou d'une nation l'amour d'une liberté mal comprise et les intérêts de quelques individus.

RARE CAS DE FECONDITE

Casey, Ill., 23.—Une pauvre femme de cette ville, Mme Charles Carlock, a donné naissance ce matin à quatre enfants, deux garçons et deux filles. Ces quatre bébés sont assez frêles mais paraissent devoir vivre, s'ils reçoivent les soins nécessaires.

Les amis et voisins de la famille ont promis de lui venir en aide car M. Carlook a perdu tout son avoir récemment, une invention sur laquelle il comptait n'ayant pas eu de succès.

Il y a huit ans que le père et la mère sont mariés et Mme Carlook a déjà donné le jour à quatre enfants. Deux jumeaux sont nés en 1907, deux autres en 1909.

Roman de La Liberté — NO. 13

LA TULIPE NOIRE

Une large cruche que Cornélius avait cassée habilement lui donna un fonds propice, il l'emplit à moitié et mélangea la terre apportée par Rosa d'un peu de boue de rivière qu'il fit sécher et qui fournit un excellent terreau.

Puis, vers le commencement d'avril il y déposa le premier caïeu.

Dire ce que Cornélius déploya de soins, d'habileté et de ruse pour dérober à la surveillance de Gryphus la joie de ses travaux, nous n'y parviendrions pas. Une demi heure, c'est un siècle de sensations et de pensée pour un prisonnier philosophe.

Il ne se passait point de jour que Rosa ne vint causer avec Cornélius.

Les tulipes, dont Rosa faisait un cours complet, fournissaient le fond de la conversation; mais si intéressant que soit ce sujet, on ne peut pas toujours parler tulipes.

Alors on parlait d'autre chose, et à son grand étonnement le tulipier s'apercevait de l'extension immense que pouvait prendre le cercle de la conversation.

Seulement Rosa avait pris une habitude: elle tenait son beau visage invariablement à six pouces du guichet, car la belle Frisonne était sans doute défiante d'elle-même, depuis qu'elle avait senti à travers le grillage combien le souffle d'un prisonnier peut brûler le coeur d'une jeune fille.

Il y a une chose surtout qui inquiétait à cette heure le tulipier presque autant que ses caïeux et sur laquelle il revenait sans cesse.

C'était la dépendance où était Rosa de son père.

Ainsi la vie de van Baerle le docteur savant, le peintre pittoresque, l'homme supérieur,—de van Baerle qui le premier avait, selon toute probabilité, découvert ce chef-d'oeuvre de la création que l'on appellerait, comme la chose était arrêtée d'avance, Rosa *Barlaensis*, la vie, bien mieux que la vie, le bonheur de cet homme, et cet homme c'était un être d'un esprit inférieur, d'une caste infime: c'était un geôlier, quelque chose de moins intelligent que la serrure qu'il fermait, de plus dur que le verrou qu'il tirait. C'était quelque chose du Caliban de *la Tempête*, un passage entre l'homme et la brute.

Eh bien, le bonheur de Cornélius dépendait de cet homme: cet homme pouvait un beau matin s'ennuyer à Loevestein, trouver que l'air y était mauvais, que le genièvre n'y était pas bon, et quitter la forteresse et emmener sa fille,—et encore une fois Cornélius et Rosa étaient séparés. Dieu, qui se lasse de faire trop pour ses créatures, finirait peut-être alors par ne plus les réunir.

—Et alors à quoi bon les pigeons voyageurs, disait Cornélius à la jeune fille: puisque, chère Rosa, vous ne saurez ni lire ce que je vous écris, ni m'écrire ce que vous aurez pensé.

—Eh bien, répondait Rosa, qui au fond du coeur craignait la séparation autant que Cornélius, nous avons une heure tous les soirs, employons-la bien.

—Mais il me semble, reprit Cornélius, que nous ne l'employons pas mal.

—Employons-la mieux encore, dit Rosa en souriant. Montrez-moi à lire et à écrire: je profiterai de vos leçons, croyez-moi, et de cette façon nous ne serons plus jamais séparés que par notre volonté à nous-mêmes.

—Oh! alors, s'écria Cornélius, nous avons l'éternité devant nous.

Rosa sourit et haussa doucement les épaules.

—Est-ce que vous resterez toujours en prison? répondit elle. Est-ce qu'après vous avoir donné la vie, Son Altesse ne vous donnera pas la liberté? Est-ce qu'alors vous ne rentrerez pas dans vos biens? Est-ce que vous ne serez point riche? Est-ce qu'une fois libre et riche, vous daignerez regarder, quand vous passerez à cheval ou en carosse, la petite Rosa, une fille de geôlier, presque une fille de bourreau?

Cornélius voulut protester, et certes il l'eût fait de tout son coeur et dans la sincérité d'une âme remplie d'amour.

La jeune fille l'interrompit.

—Comment va votre tulipe? demanda-t-elle en souriant.

Parler à Cornélius de sa tulipe, c'était un moyen pour Rosa de tout faire oublier à Cornélius, même Rosa.

—Mais assez bien, dit-il; la pellicule noircit, le travail de la fermentation a commencé, les veines du caïeu s'échauffent et grossissent; d'ici à huit jours, avant peut-être, on pourra distinguer les premières protubérances de la germinaison. Et la vôtre, Rosa?

—Oh! moi, j'ai fait les choses en grand et d'après vos indications.

—Voyons, Rosa, qu'avez vous fait? dit Cornélius, les yeux presque aussi ardents, l'haleine presque aussi haletante que le soir où ces yeux avaient brûlé le visage et cette haleine le coeur de Rosa.

—J'ai, dit en souriant la jeune fille, car au fond du coeur elle ne pouvait s'empêcher d'étudier ce double amour du prisonnier pour elle et pour la tulipe noire; j'ai fait les choses en grand: je me suis préparé dans un carré nu, loin des arbres et des murs, dans une terre légèrement sablonneuse, plutôt humide que sèche, sans un grain de pierre, sans un caillou, je me suis disposé une platebande come vous me l'avez décrite.

Bien, bien, Rosa.

—Le terrain préparé de la sorte n'attend plus que votre avertissement. Au premier beau jour vous me direz de planter mon caïeu et je le planterai; vous savez que je dois tarder sur vous, moi qui ai toutes les chances du bon air, du soleil et de l'abondance des sucs terrestres.

—C'est vrai, c'est vrai, s'écria Cornélius en frappant avec joie ses mains, et vous êtes une bonne écolière, Rosa, et vous gagnerez certainement vos cent mille florins.

—N'oubliez pas, dit en riant Rosa, que votre écolière, puisque vous m'appelez ainsi, a encore autre chose à aprendre que la culture des tulipes.

—Oui, oui, et je suis aussi intéressé que vous, belle Rosa, à ce que vous sachiez lire.

—Quand commencerons-nous?

—Tout de suite.

—Non, demain.

—Pourquoi demain?

—Parce qu'aujourd'hui notre heure est écoulée et qu'il faut que je vous quitte.

—Déjà! dans quoi lirons-nous?

—Oh! dit Rosa, j'ai un livre, un livre qui, je l'espère, nous portera bonheur.

—A demain donc?

—A demain.

Le lendemain Rosa revint avec la Bible de Corneille de Witt.

XVII

Premier caïeu

Le lendemain, avons-nous dit, Rosa revint avec la Bible de Corneille de Witt.

Alors commença entre le maître et l'écolière une de ces scènes charmantes qui font la joie du romancier quand il a le bonheur de les rencontrer sous sa plume.

Le guichet, seule ouverture qui servit de communication aux deux amants, était trop élevé pour que des gens qui s'étaient jusque-là contentés de lire sur le visage l'un de l'autre tout ce qu'ils avaient à se dire pussent lire commodément sur le livre que Rosa avait apporté.

En conséquence, la jeune fille dut s'appuyer au guichet, la tête penchée, le livre à la hauteur de la lumière qu'elle tenait de la main droite, et que, pour la reposer un peu, Cornélius imagina de fixer par un mouchoir au treillis de fer. Dès lors Rosa put suivre avec un de ses doigts sur le livre les lettres et les syllabes que lui faisait épeler Cornélius, lequel, muni d'un fétu de paille en guise d'indicateur, désignait ces lettres par le trou du grillage à son écolière attentive.

Le feu de cette lampe éclairait les riches couleurs de Rosa, son oeil bleu et profond, ses tresses blondes sous le casque d'or bruni qui, ainsi que nous l'avons dit, sert de coiffure aux Frisonnes; ses doigts levés en l'air et dont le sang descendait, prenaient ce ton pâle et rose qui resplendit aux lumières et qui indique la vie mystérieuse que l'on voit circuler sous la chair.

L'intelligence de Rosa se développait rapidement sous le contact vivifiant de l'esprit de Cornélius, et quand la difficulté paraissait trop ardue, ces yeux qui plongeaient l'un dans l'autre, ces cils qui s'effleuraient, ces cheveux qui se mariaient, détachaient des étincelles électriques capables d'éclairer les ténèbres même de l'idiotisme.

Et Rosa, descendue chez elle, repassait seule dans son esprit les leçons de lecture, et en même temps dans son âme les leçons non avouées de l'amour.

Un soir elle arriva une demi-heure plus tard que de coutume.

C'était un trop grave événement qu'une demi-heure de retard pour que Cornélius ne s'informât pas avant toute chose de ce qui l'avait causé.

—Oh! ne me grondez pas, dit la jeune fille, ce n'est point ma faute. Mon père a renoué connaissance à Loevestein avec un bonhomme qui était venu fréquement le solliciter à la Haye pour voir la prison. C'était un bon diable, ami de la bouteille, et qui racontait de joyeuses histoires, en outre un large payeur qui ne reculait pas devant un écot.

—Vous ne le connaisez pas autrement? demanda Cornélius étonné.

—Non, répondit la jeune fille, c'est depuis quinze jours environ que mon père s'est affolé de ce nouveau venu si assidu à le visiter.

LA DEMISSION DE M. MONK

Quelques documents pour l'histoire. Ce que l'ancien député de Jacques Cartier pensait de la vie publique

On trouvera ci-dessous trois lettres de M. Monk à M. Armand Lavergne. Nous les publions sans la moindre coupure, pour que personne ne puisse élever de doute sur leur portée réelle. Nous n'y ajouterons qu'un bref rappel des circonstances où elles furent écrites. [illegible]

Ce sont des documents pour l'histoire, et des documents d'une clarté telle qu'ils se passent de tout commentaire.

On n'aura qu'à se rappeler certains discours récents pour comprendre le sentiment qui a inspiré à M. Armand Lavergne la publication de ces lettres de l'homme qui l'honorait d'une affection quasi paternelle.

* * *

La première lettre est du 17 décembre 1912 et postérieure de deux mois à la démission de l'ancien ministre des Travaux publics, postérieure de quelques semaines à l'acceptation par M. Coderre d'une part de la succession abandonnée et à l'élection d'Hochelaga; postérieure de quelques jours seulement au dépôt du projet de loi Borden et aux premiers débats sur la contribution d'urgence. (Le discours justificatif de M. L.-P. Pelletier est du 13 décembre et la contre-proposition Laurier du 12).

M. Monk était alors souffrant depuis plusieurs semaines. Il écrivait donc:

328 Lagauchetière-Est,
Montréal, 17 décembre 1912.

M. Armand Lavergne, M.P.P.,
Assemblée Législative,
Québec, Qué.

Mon cher Armand,

J'ai reçu votre lettre du 14 courant qui m'a causé un vif plaisir, car depuis que je suis malade je n'ai eu signe de vie presque de personne, excepté de l'ami Beaubien.

Je désirerais beaucoup vous voir, j'ai tant de choses à vous dire. Je crois qu'il faut différer jusqu'à ce que vous veniez à Montréal, lors du nouvel an. Averti d'avance, je pourrai m'arranger pour avoir un long entretien avec vous.

Il faut vous dire que depuis au-delà de quatre mois, je sentais mes forces défaillir, car je n'ai point eu de repos depuis plusieurs années, et mon système nerveux étant absolument épuisé. Je persistais cependant à rester en charge jusqu'au retour de mes collègues et aux délibérations sur la question navale, car je tenais absolument à assister à ces délibérations, malgré que j'en prévoyais l'issue.

Je n'ai jamais eu aucune hésitation au sujet de ma démission dans les circonstances, mais je vous avoue que je ne m'attendais pas à ce qui s'est passé depuis chez nos amis, et j'en suis extrêmement surpris.

Vous comprenez combien je désirerais assister aux débats après le 1er de l'an et faire connaître ma façon de penser. D'un autre côté, après ces quelques semaines de repos, je commence lentement à me remettre, et je crains beaucoup que l'assistance à Ottawa aussi prochainement ne fasse perdre tout le bien acquis.

Pourquoi courir ce risque et faire ce sacrifice? Pour qui? Il me semble que tout ce que j'ai fait depuis des années dans le but le plus désintéressé possible, n'a été payé que par de l'ingratitude. Dans ces circonstances, mon premier devoir n'est-il pas de veiller à la conservation et à la restauration de ma santé? Car, il y a toujours moyen, sans s'exposer à toutes les fatigues qu'entraînerait ma visite à Ottawa, à l'heure actuelle, de faire connaître son opinion franche, sincère et claire sur les agissements des deux partis qui ont en mains le sort du pays, dans cette question navale.

Il est impossible pour moi de vous donner une idée de l'écœurement que j'éprouve. Il faut que je chasse la pensée de ce qui se passe de mon cerveau, sans quoi ma convalescence elle-même est retardée, mais il vaut mieux, cher ami, attendre que je puisse vous voir, afin de causer librement de toutes ces choses.

Le médecin m'a permis aujourd'hui d'aller un peu sur la galerie. Demain, je pourrai descendre au premier pour le dîner. Il faut de la précaution et des soins. Cela étant, je n'ai pas beaucoup le désir d'aller à Ottawa, être le témoin de choses qui, même d'ici, me rendent malade.

Affectueusement à vous,
(Signé) *F.-D. Monk.*

Donnez-moi deux ou trois jours d'avis.

* * *

La deuxième lettre est du 23 janvier 1913. Elle annonce la préparation d'une *note* qui est vraisemblablement l'*interview* publiée le 3 mars dans la *Gazette* et le *Devoir*.

La voici tout entière:

Montréal,
328, rue Lagauchetière-Est,
23 janvier 1913.

M. Armand Lavergne, M.P.P.,
Avocat,
Québec, P.Q.

Mon cher Armand,

Il est plus que temps, pour moi, de répondre à votre si intéressante lettre du 14 courant.

J'aurais dû, au moins, vous envoyer un accusé de réception, mais vous ne sauriez croire jusqu'à quel point je suis occupé, depuis que ma convalescence est assez avancée pour me permettre de vaquer à mes affaires et de rencontrer mes électeurs.

En laissant le ministère, je croyais me débarrasser du patronage qui, pendant un an, m'avait rendu la vie insupportable, mais je m'aperçois que, si l'affreux supplice a diminué d'intensité, il n'en persiste pas moins et semble être entretenu par une singulière notion que je puis obtenir beaucoup, à cause même de l'exceptionnelle situation où je me trouve vis-à-vis du gouvernement.

Il paraît y avoir une recrudescence morbide de quémandeurs et je suis à me demander quelle peut en être la cause.

J'ai toujours été très harcelé par des demandes de toutes sortes, même sous le précédent régime, mais je pensais qu'après mon expérience inoubliable au ministère, il y aurait pour moi une période de libération partielle au moins, de ce qui fut le plus intolérable asservissement de ma vie.

Mais non, lettres, entrevues, démarches, demandes de toutes espèces, je vous assure que, sans l'aide d'un sténographe, je n'arriverais jamais à me tirer d'affaire avec toutes les suppliques qui m'arrivent.

Je sais que mon comté, composé en large partie, des quartiers les plus pauvres de la ville, est un des plus formidables à cet égard, mais je constate, d'autre part, qu'il n'y a jamais eu tant d'aspirants aux faveurs ministérielles, surtout chez des hommes qui pourraient faire mieux que de se mettre dans un service où il y a tant d'aléas et de déceptions. Et puis, il y a des travaux, des constructions, etc., commencés dans mon comté qui semblent languir et retarder depuis que je ne suis plus là pour en presser l'exécution. Cette phase me cause quelques ennuis. Cependant, je bénis Dieu de l'essentiel pour moi qui est le retour à la santé. Mes forces me reviennent et je me sens renaître. Dans ce coin peu aristocratique de la ville où je réside, j'ai une excellente galerie, avec exposition solaire, et j'y fais de longues promenades qui me valent l'appétit et le sommeil.

Voilà que je m'écarte bien, mon cher Armand, de ce qui fait l'objet de votre lettre, et j'y reviens, pour ne pas vous retenir ou vous ennuyer indûment.

Certes, je vous le dis, de suite, cet appel que vous me faites me touche profondément et j'en ai été tout ému, à tel point que je me suis permis de lire ces éloquentes pages à l'assemblée de la famille où nous discutons quelquefois les événements publics et pesons les chances d'une réaction contre l'abrutissement honteux et dégradant qui semble s'être emparé de nos hommes haut placés en tous lieux.

Je voudrais aller à Ottawa, y dire ma manière de voir, mon opinion franche et sincère sur les agissements de deux partis en face de la question navale, sur les allées et venues, les intrigues, et proclamer ce qui me semble être la vraie et salutaire doctrine quant au devoir de tout Canadien digne du nom, dans les circonstances actuelles. Pour faire cela d'une façon efficace et pour lutter contre les deux partis contrôlés et tyrannisés par les influences que nous savons, il faudrait un effort où je courrais grand risque de perdre tout ce que j'ai gagné, pendant ces semaines de régime et de traitement.

Pour qui et dans quel but irai-je courir ce risque, au moment même où ma convalescence s'accentue et où quelques mois de soins peuvent me rendre toutes mes forces!

N'ai-je pas protesté aussi vigoureusement que possible en formulant ma démission et en abandonnant une position enviée plutôt que de renier mon passé et mes déclarations d'autrefois?

Il est plus que probable qu'il me faudra rendre mon attitude encore plus claire par quelque déclaration d'une nature publique; je n'attends que l'occasion convenable pour faire une profession plus ample de mes convictions, ce qui n'était pas possible dans une lettre de démission. Sur ce point, je suis bien déterminé de ne laisser aucune ouverture à l'équivoque et je suis à rédiger une note qui rendra plus claire ma position.

Mais aller à Ottawa, surtout à l'étape où la discussion de ce projet en est rendue, entreprendre une lutte contre à peu près tous, encourir le mauvais vouloir de tous les membres de la chambre sans aucune exception, exposer ceux que j'ai placés dans des charges, durant mon court passage au ministère, à des représailles que je crains pour eux et qui les mettraient sur le pavé: toutes ces considérations me font hésiter et mes amis d'ici, (les vrais, hélas! si peu nombreux) me déconseillent la démarche et me donnent, de leur manière de voir, bien de puissants motifs.

A tout événement, mon cher ami, je n'ai rien décidé définitivement; j'attends et je prends des forces, très assuré que j'en aurai besoin quoiqu'il arrive.

Si mon amélioration physique se continue, je serai bientôt, je l'espère, en état d'aller en chambre au besoin.

Il me semble voir déjà des signes évidents de réaction chez les Anglais. Avez-vous remarqué l'article du 21 dans la *Gazette*? Je vous l'envoie sous pli. C'est, à mon sens, très significatif.

Pour qu'il soit possible de lutter contre le groupe impérialiste qui régit actuellement en autocrate les deux partis, il faut le secours des Anglais, et ce concours se fera attendre si l'impression s'accentue que le mouvement autonomiste est limité à la province de Québec. C'est là ma conviction très forte.

Pardon, mon cher Armand, de cet *inexcusablement* longue missive. J'avais une bonne heure devant moi ce matin, avant de commencer mon audience ou grand lever avec ce que le père Brunet, M.P., pour Saint-Jacques, appelait les "tannants", et j'ai laissé courir ma plume.

Mille pardons, 12 pages! en vérité j'ai honte de moi.

Sincèrement à vous.
(Signé) *F.-D. Monk.*

* * *

La troisième lettre est du 6 mars 1913. La *Gazette* et le *Devoir* venaient de publier (3 mars) la retentissante conversation où l'ancien ministre disait, entre autres choses: "...*Mes convictions sur cette question navale sont restées intactes... D'après les termes mêmes de la Constitution, notre Parlement n'a d'autres pouvoirs que ceux qui lui permettent d'organiser la défense du Canada... Il n'y a ou du moins il ne devrait y avoir qu'une règle pour la vie publique comme pour la vie privée. Beaucoup de gens prétendent que ceci n'est pas conforme au jeu de la politique; mais l'adhésion à cette règle relèverait de beaucoup le ton de la vie publique au Canada—tombé si bas comme tous l'admettent.*"

Le *Devoir* avait publié, le même jour, une seconde conversation où M. Monk déclarait que, s'il avait été à la Chambre, il aurait voté contre la proposition Borden et l'amendement Laurier, et pour la proposition Guilbault; et M. Bourassa, en deux articles publiés les 3 et 4 mars, avait commenté, d'une façon assez vive, cette double conversation.

Il avait notamment écrit, à propos du paragraphe sur la vie publique et la vie privée: "...*Il marque au fer rouge toute la troupe des tranchages*"; et, après avoir nommément désigné les principaux d'entre eux, en commençant par les trois ministres: ..."*Ils retomberont de tout le poids de leurs promesses violées, au niveau "si bas" où leur ancien chef place, avec une sereine et implacable justice, les politiciens pratiques qui s'affranchissent de* "la seule règle qui devrait gouverner la vie publique comme la vie privée."

Le 6 mars, M. Monk écrivait à M. Lavergne:

328 rue Lagauchetière Est,
Montréal, 6 mars 1913.

Armand Lavergne, Ecr.,
L.L.B., M.P.P.
2 rue Cook (Haute Ville),
Québec.

Mon cher Armand,

J'ai reçu votre lettre du 4 courant, et je suis heureux d'apprendre que vous n'aurez peut-être pas besoin de moi à Québec pour témoigner. Connaissant les habitudes de nos tribunaux, et combien sont fréquentes les remises de causes, je ne voudrais pas descendre inutilement à Québec, surtout en ce moment où l'on pourrait dire: "S'il vient à Québec témoigner pour Lavergne, pourquoi ne va-t-il pas à Ottawa assister à la session?" C'était pourtant bien différent, parce que je pensais pouvoir descendre à Québec, y passer une journée, témoigner et retourner le lendemain ici, tandis qu'à Ottawa, assister aux séances est extrêmement fatigant, comme vous le savez.

Je pourrais, cependant, au besoin rendre mon témoignage ici, et je crois que ce témoignage vous serait avantageux, si toutefois il est nécessaire. Vous n'avez rien sollicité de moi, et quand j'ai voulu vous engager comme avocat pour des expropriations importantes et très rémunératrices vous n'avez pas voulu accepter la position par délicatesse.

Je suis heureux, très heureux, de voir que vous constatez une réaction. Moi aussi, j'en trouve des traces partout, et je suis convaincu que cette réaction va s'accentuer avant longtemps.

J'espère que vous approuverez l'entrevue que j'ai donnée à la *Gazette*.

M. Bourassa a écrit deux articles à ce sujet et il tape très dur, mais d'un autre côté, il faut bien reconnaître que ces gens ont très mal agi.

Veuillez me croire, mon cher Armand,

Votre bien dévoué,
(Signé) *F.-D. Monk.*

* * *

La publication de ces documents importait à la vérité historique. Elle aidera à mieux comprendre une période troublée de notre histoire politique.

Si elle gêne quelques-uns, ils n'auront personne à blâmer qu'eux-mêmes; il était si facile de ne point troubler la paix du cercueil et le repos des morts.

OMER HEROUX.

—Oh! fit Cornélius en secouant la tête avec inquiétude, car tout nouvel événement présageait pour lui une catastrophe, quelque espion du genre de ceux que l'on envoie dans les forteresses pour surveiller ensemble prisonniers et gardiens.

—Je ne crois pas, fit Rosa en souriant, si ce brave homme épie quelqu'un, ce n'est pas mon père.

—Qui est-ce alors?

—Moi, par exemple.

—Vous!

—Pourquoi pas? dit en riant Rosa.

—Ah! c'est vrai, fit Cornélius en soupirant, vous n'aurez pas toujours en vain des prétendants, Rosa, cet homme peut devenir votre mari.

—Je ne dis pas non.

—Et sur quoi fondez-vous cette joie?

—Dites cette crainte, monsieur Cornélius.

—Merci, Rosa, car vous avez raison, cette crainte...

—Je la fonde sur ceci...

—J'écoute, dites.

—Cet homme était déjà venu plusieurs fois au Buytenhoff, à la Haye, tenez, juste au moment où vous y fûtes enfermé. Moi sortie, il en sortit à son tour; moi venue ici, il y vint. A la Haye il prenait pour prétexte qu'il voulait vous voir.

—Me voir, moi?

—Oh! prétexte, assurément, car aujourd'hui qu'il pourrait encore faire valoir la même raison, puisque vous êtes redevenu le prisonnier de mon père, ou plutôt que mon père est redevenu votre geôlier, il ne se recommande plus de vous, bien au contraire. Je l'entendais hier dire à mon père qu'il ne vous connaissait pas.

—Continuez, Rosa, je vous prie, que je tâche de deviner quel est cet homme et ce qu'il veut.

—Vous êtes sûr, monsieur Cornélius, que nul de vos amis ne se peut présenter à vous?

—Je n'ai pas d'amis, Rosa, je n'avais que ma nourrice, vous la connaissez et elle vous connaît. Hélas! cette pauvre Zug, elle viendrait elle-même et ne ruserait pas et dirait en pleurant à votre père ou à vous:—Cher monsieur ou chère demoiselle, mon enfant est ici, voyez comme je suis désespérée, laissez-moi le voir une heure seulement et je prierai Dieu toute ma vie pour vous.—Oh! non, continua Cornélius, oh! non, à part ma bonne Zug, non, je n'ai pas d'amis.

—J'en reviens donc à ce que je pensais, d'autant mieux qu'hier, au coucher du soleil comme j'arrangeais la plate-bande où je dois planter votre caïeu, je vis une ombre qui, par la porte entr'ouverte, se glissait derrière les sureaux et les trembles. Je n'eus pas l'air de regarder, c'était notre homme. Il se cacha, me vit remuer la terre, et, certes, c'était bien moi qu'il avait suivie, c'était bien moi qu'il épiait. Je ne donnai pas un coup de râteau, je ne touchai pas un atome de terre qu'il ne s'en rendît compte.

—Oh! oui, oui, c'est un amoureux, dit Cornélius. Est-il jeune, est-il beau?

Et il regarda avidement Rosa, attendant impatiemment sa réponse.

—Jeune, beau! s'écria Rosa éclatant de rire. Il est hideux de visage, il a le corps voûté, il approche de cinquante ans, et n'ose me regarder en face ni parler haut.

—Et il s'appelle?

—Jacob Gisels.

—Je ne le connais pas.

—Vous voyez bien, alors, que ce n'est pas pour vous qu'il vient.

—En tout cas, s'il vous aime, Rosa, ce qui est bien probable, car vous voir c'est vous aimer, vous ne l'aimez pas, vous?

—Oh! non certes!

—Vous voulez que je me tranquillise, alors?

—Je vous y engage.

—Eh bien! maintenant que vous commencez à savoir lire, Rosa, vous lirez tout ce que je vous écrirai, n'est-ce pas, sur les tourments de la jalousie et sur ceux de l'absence?

—Je lirai si vous écrivez bien gros.

Puis, comme la tournure que prenait la conversation commençait à inquiéter Rosa:

—A propos, dit-elle, comment se porte votre tulipe, à vous?

—Rosa, jugez de ma joie: ce matin je la regardais au soleil, après avoir écarté doucement la couche de terre qui couvre le caïeu, j'ai vu poindre l'aiguillon de la première pousse; ah! Rosa, mon cœur s'est fondu de joie, cet imperceptible bourgeon blanchâtre, qu'une aile de mouche écorcherait en l'effleurant, ce soupçon d'existence qui se révèle par un insaisissable témoignage, m'a plus ému que la lecture de cet ordre de Son Altesse, qui me rendait la vie en arrêtant la hache du bourreau, sur l'échafaud du Buytenhoff.

—Vous espérez, alors? dit Rosa en souriant.

—Oh! oui, j'espère!

—Et moi, à mon tour, quand planterai-je mon caïeu?

—Au premier jour favorable, je vous le dirai; mais surtout, n'allez point vous faire aider par personne, surtout ne confiez votre secret à qui que ce soit au monde; un amateur, voyez-vous, serait capable, rien qu'à l'inspection de ce caïeu, de reconnaître sa valeur; et surtout, surtout, ma bien chère Rosa, serrez précieusement le troisième oignon qui vous reste.

—Il est encore dans le même papier où vous l'avez mis et tel que vous me l'avez donné, monsieur Cornélius, enfoui tout au fond de mon armoire et sous mes dentelles qui le tiennent au sec sans le charger. Mais, adieu, pauvre prisonnier.

—Comment, déjà.

—Il le faut.

—Venir si tard et partir si tôt!

—Mon père pourrait s'impatienter en ne me voyant pas revenir; l'amoureux pourrait se douter qu'il a un rival.

Et elle écouta inquiète.

—Qu'avez-vous donc? demanda van Baerle.

—Il m'a semblé entendre.

—Quoi donc?

—Quelque chose comme un pas qui craquait dans l'escalier.

—En effet, dit le prisonnier, ce ne peut être que Gryphus, on l'entend de loin, lui.

—Non, ce n'est pas mon père, j'en suis sûre, mais...

—Mais...

—Mais ce pourrait être M. Jacob.

Rosa s'élança dans l'escalier, et l'on entendit en effet une porte qui se fermait rapidement avant que la jeune fille eût descendu les dix premières marches.

Cornélius demeura fort inquiet, mais ce n'était pour lui qu'un prélude.

Quand la fatalité commence d'accomplir une œuvre mauvaise, il est rare qu'elle ne prévienne pas charitablement sa victime, comme un spadassin fait à son adversaire pour lui donner le loisir de se mettre en garde.

Presque toujours, ces avis qui émanent de l'instinct de l'homme ou de la complicité des objets inanimés, souvent moins inanimés qu'on ne le croit généralement; presque toujours, disons-nous, ces avis sont négligés. Le coup a sifflé en l'air, et il retombe sur une tête que ce sifflement eût dû avertir, et qui, avertie, a dû se prémunir.

Le lendemain se passa sans que rien de marquant eût lieu. Gryphus fit ses trois visites. Il ne découvrit rien. Quand il entendait venir son geôlier,—et dans l'espérance de surprendre les secrets de son prisonnier, Gryphus ne venait jamais aux mêmes heures,—quand il entendait venir son geôlier, van Baerle, à l'aide d'une mécanique qu'il avait inventée, et qui ressemblait à celles à l'aide desquelles on monte et descend les sacs de blé dans les fermes, van Baerle avait imaginé de descendre sa cruche au-dessous de l'entablement de tuiles d'abord, et ensuite de pierres qui régnait au-dessous de sa fenêtre. Quant aux ficelles à l'aide desquelles le mouvement s'opérait, notre mécanicien avait trouvé un moyen de les cacher avec les mousses qui végètent sur les tuiles et dans le creux des pierres.

Gryphus n'y devinait rien.

Ce manège réussit pendant huit jours.

Mais un matin que Cornélius, absorbé dans la contemplation de son caïeu, d'où s'élançait déjà un point de végétation, n'avait pas entendu monter le vieux Gryphus—il faisait grand vent ce jour-là, et tout craquait dans la tourelle,—la porte s'ouvrit tout à coup, et Cornélius fut surpris sa cruche entre ses genoux.

Gryphus, voyant un objet inconnu, et par conséquent défendu, aux mains de son prisonnier, Gryphus fondit sur cet objet avec plus de rapidité que ne fait le faucon sur sa proie.

Le hasard ou cette adresse fatale que le mauvais esprit accorde parfois aux êtres malfaisants, fit que sa grosse main calleuse se posa tout d'abord au beau milieu de la cruche, sur la portion de terreau dépositaire du précieux oignon, cette main brisée au-dessus du poignet et que Cornélius van Baerle lui avait si bien remise.

—Qu'avez-vous là? s'écria-t-il. Ah! je vous y prends!

Et il enfonça sa main dans la terre.

—Moi? Rien, rien! s'écria Cornélius tout tremblant.

—Ah! je vous y prends! Une cruche, de la terre! il y a quelque secret coupable caché là-dessous!

—Cher monsieur Gryphus! supplia van Baerle, inquiet comme la perdrix à qui le moissonneur vient de prendre sa couvée.

En effet, Gryphus commençait à creuser la terre avec ses doigts crochus.

—Monsieur, monsieur! prenez garde! dit Cornélius pâlissant.

—A quoi? mordieu! à quoi? hurla le geôlier.

—Prenez garde! vous dis-je; vous allez le meurtrir!

Et d'un mouvement rapide, presque désespéré, il arracha des mains du geôlier la cruche, qu'il cacha comme un trésor sous le rempart de ses deux bras.

Mais Gryphus, entêté comme un vieillard, et de plus en plus convaincu qu'il venait de découvrir une conspiration contre le prince d'Orange, Gryphus courut sur son prisonnier le bâton levé, et voyant l'impassible résolution du captif à protéger son pot de fleurs, il sentit que Cornélius tremblait bien moins pour sa tête que pour sa cruche.

Il chercha donc à la lui arracher de vive force.

—Ah! disait le geôlier furieux, vous voyez bien que vous vous révoltez.

—Laissez-moi ma tulipe! criait van Baerle.

(*A suivre.*)

PAGES CAN ADIENNES

UN COMPERAGE

Le Père Michel, qui n'avait dit mot depuis le repas et qui semblait absorbé dans ses pensées, prit alors un poste convenable et commença ainsi.

Il y a juste ce soir soixante-cinq ans de cela, un seizième enfant venait de naitre chez un des gros habitants de la paroisse de Kamouraska, dans la concession de l'Embarras.

C'était dans le temps des bonnes années, il y avait plus de blé alors qu'il n'y a d'avoine aujourd'hui; les habitants de huit cents minots n'étaient pas rares. Mais un bon nombre abusaient de cette abondance, ne pensant qu'à manger, à boire et à s'amuser: ils croyaient que ça durerait toujours et n'avaient pas l'air à s'occuper d'autre chose. J'ai connu des habitants qui achetaient une tonne de rhum et un baril de vin pour leur provision de l'année: la carafe et les verres avec les croxignoles étaient toujours sur la table, tout le monde était invité, on ne pouvait pas entrer dans une maison sans prendre un coup. On avait même fait un refrain, que le maitre de la maison chantait dès que ses visiteurs faisaient mine de partir:

Les Canadiens sont pas des fous:
Partiront pas sans prendre un
coup!

C'est pour cela qu'on dit aujourd'hui d'un homme ivre et sans raison: "il est saoul comme dans les bonnes années".

Les fêtes étaient presque continuelles, il n'y avait, pour ainsi dire, que dans les saisons des semences et des récoltes qu'on travaillait. J'ai vu des habitants, pour n'avoir pas réparé les ponts des fossés de traverses dans la morte-saison, jeter dans le fossé la première charge de gerbes pour passer les autres par-dessus.

Ça ne pouvait pas durer; mais aussi plusieurs se sont ruinés et, si les vieux de ce temps-là revenaient, il y en a beaucoup qui trouveraient des faces étrangères dans leurs maisons... C'est malheureux qu'on n'ait pas plus tôt établi les sociétés de tempérance!

Les bonnes années sont rares depuis ce temps-là presque tous les ans depuis, il y a des vers qui mangent le blé, et surtout dans les paroisses d'en haut, il n'y a quasiment plus moyen d'en enrêter ce fléau: je leur souhaite découvrir des estèques afin d'arriver. Des savants ont cherché à bien de la chance: mais il m'est avis que les mouches et les vers obéissent au bon Dieu, et qu'il les fait piquer ceux qui ont du mauvais sang, pour les guérir.

Tenez, prenez ma parole, c'est une punition, et tant qu'on n'aura pas fait pénitence, ça durera.

Je parlais de ça, l'autre jour, à un de ces Canadiens que je ne peux pas souffrir, qui ont toujours des objections, et ont l'air de ne croire au Grand-Maître que malgré eux; il me répondit:—Mais comment cela se fait-il que les américains et les gens du Haut-Canada qui ne sont pas de la religion, récomme ça, que je lui dis, on corrigomme ça, que je luidis, on corrige ses enfants, parce qu'on les aime, parce qu'on est leur père, et on ne corrige pas les enfants d'un autre!...

Mais pour en revenir à mon histoire dans ce temps-là, il n'y avait pas de tempérance, et il y avait à l'Embarras trois habitants qui achevaient de manger et de boire leurs biens; comme je vous l'ai dit, chez l'un d'eux à pareil jour qu'aujourd'hui, il y a soixante-cinq ans, survenait un enfant, le seizième de la famille.

Il n'y avait pas six heures que l'enfant était au monde, que la maison était pleine. La table était mise dans la chambre de compagnie, et on trinquait d'importance; on chantait force chansons, et surtout la chanson favorite des lurons de ce temps-là:

Les enfants de nos enfants
Auront de fichus grand pères:
A la vie que nous menons,
Nos enfants s'en sentiront!
Donne à boire à ton voisin;
Car il aime, car il aime
Donc à boire à ton voisin:
Car il aime le bon vin.
Ah! qu'il est bon, ma commère,
Ah! qu'il est bon, ce bon vin!

Si l'temps dur-nous mang'rons
tout,
La braquette, la braquette:
Si l'temps dur' nous mang'-
rons tout,
La braquete et les grands clous!
Donne à boire à ton voisin,
Car il aime, car il aime
Donne à boire à ton voisin,
Car il aime le bon vin.
Ah! qu'il est bon, ma commère,
Ah! qu'il est bon, ce bon vin!

Le dîner commençait à durer un peu et la relevée était entamée, sans qu'on songeât à autre chose qu'à s'amuser, lorsque la malade fit venir son mari et lui dit:

—Il est temps d'aller faire baptiser l'enfant.

—Pardien! c'est bien vrai: allons, il faut aller mettre les chevaux sur les voitures, répondit le maitre de la maison. Puis ouvrant la porte de la chambre où l'on s'amusait: Ah! ça, vous autres là, on va aller faire baptiser l'enfant... Toi, Baptiste, tu seras compère et tu peux choisir Madeleine pour ta commère. Allons, vous autres les femmes, préparez le petit pour le compérage. Les jeunesses, allez atteler, vous prendrez la Bégonne. Tu n'as pas besoin de t'en mêler, Baptiste, les garçons mettront bien ton Papillon sur ta carriole. On finira, le snaque, quand on sera de retour!

Chacun faisant sa part de besogne, tout fut bientôt prêt, et les deux carrioles partirent grand train dans la direction de l'église de la paroisse. Le père, seul dans sa voiture, battait la marche; par derrière venaient le compère et la commère portant l'enfant: Baptiste menait sa commère sur le devant, parce que Madeleine était pas mal large et que, de plus, les chemins étaient un peu boulants.

A part du petit nouveau, les autres étaient joliment gris, en quittant la maison: mais arrivés à l'église, heureusement, il n'y paraissait plus. Il est bien sûr même qu'ils firent des réflexions sur leur manière de vivre, et que leur conscience dut alors leur donner de bons avis: ces choses-là font toujours du bien.

Après le baptême, M. le curé, qui était désolé de voir une partie de la paroisse ainsi livrée à l'ivrognerie, leur dit:—J'espère qu'en présence de ce nouveau chrétien, de cette créature régénérée, vous ne commettrez pas de ces excès si fréquents aujourd'hui dans les fêtes de famille.

Nos gens firent une mine penaude qui ne dut pas trop rassurer le curé sur l'avenir, lui qui connaissait un peu le passé des trois paroissiens auxquels il parlait.

Au sortir de la sacristie, le compère conduisit sa commère chez le marchand, pour acheter des rubans, des dragées et autres babioles.

De là on passa chez l'hôtelier, en compagnie d'un ami qui demeurait sur le chemin de l'Embarras. Les hommes prirent chacun une couple de coups, on fit avaler à la commère une bonne ponce, et on partit; l'ami en tête et les autres à la suite. Pas besoin de dire que ça filait grande écoute.

Arrivée à la montée qui conduisait à la maison de l'ami, celui-ci arrêta sa voiture et ne voulut pas permettre aux autres de passer outre sans entrer chez lui.

—Les femmes aimeront à voir le petit nouveau, dit-il, puis vous prendrez une petite goutte pour vous réchauffer.

—Ce n'est pas possible, dit la commère, qui, se sentant déjà la tête légère, avait peur d'une autre ponce, et se rappelait un peu les recommandations de M. le Curé.

—Tiens, je te dirai, Marcel, dit le père, j'ai peur de la poudrerie, voilà le vent qui s'élève...

—Ta, ta, ta, répond le maître de la maison, tout ça, ça ne peut rien dire; on ne passe pas ainsi à la porte d'un ami sans entrer: suivez-moi, ou bien je n'irai jamais chez vous. Marche, Pigeon!

Les trois voitures enfilent la montée à pleine jambes et... houo! houo! houo! on arrive les uns sur les autres à la porte.

De la maison on avait vu venir les amis et on avait facilement reconnu que c'était un compérage. En un instant la commère est entourée, dans sa voiture, par les grandes filles du logis qui viennent prendre l'enfant.

—Est-ce une fille?
—Non, c'est un garçon.
—A-t-il les yeux bleus?
—Ma foi, je n'en sais rien
—La mère est bien?
—Oui, elle est bien vigoureuse pour le temps.

—Entrez, entrez, criait Marcel! Voulez-vous qu'on fourre vos chevaux dedans un instant? les garçons sont ici, c'est l'affaire de rien!

—Merci, merci, nous ne voulons être qu'une minute.

—Allons... entrons. Et les voilà dans la maison.

On secoue la neige des habits, la maîtresse aide la commère à enlever son grand châle de dessus. Déjà l'enfant est en partie développé et fait entendre ses cris, du fond du cabinet où les jeunes filles l'ont emporté pour en prendre soin.

—Ma femme, dit le maître, le poèle chauffe-t-il dans la chambre de compagnie?

—Oui.

—Eh bien! fais entrer Madeleine et prépare lui un bon sangris. Allons, les hommes, venez prendre un coup avec une bouchée de croxignoles.

La commère se défend; mais il n'y a pas à dire, il lui faut, bon gré mal gré, prendre un grand bol de sangris, bien sucré, bien chaud et surtout diantrement fort. Les hommes prennent un coup, deux coups, trois coups, on jase un peu, on s'oublie...

—Sapristi, dit le père au bout de quelque temps, voilà la brunante... Il faut s'en aller. Allons, bonjours mes amis!

On se lève, et voilà bientôt nos gens prêts à partir.

En ouvrant la porte, une raffale fait entrer la neige jusque dans la maison. En descendant le perron, la commère glisse sur le croupion, mais les os sont loin, il n'y a rien de cassé, et bonheureusement ce n'est pas elle qui porte l'enfant en ce moment.

Les voitures et les chevaux qui tremblent à la brise sont déjà couverts de neige par la poudrerie; le vent souffle dur.—Bigre de temps! dit Baptiste, mais heureusement qu'il n'y a pas loin!

Les deux hommes tournent leurs chevaux du côté du chemin, on installe la commère du mieux possible dans la voiture, l'on dépose le petit bien soigneusement enveloppé sur ses genoux, et... peti-petan, peti-petan, petit-petan... voilà qu'on gagne le logis.

Il ne fait pas encore tout à fait noir: mais le vent soulève la neige et la chasse devant lui; on distingue à peine les maisons et les granges à travers le brouillard épais. La poudrerie tourbillonne dans les champs et sur la route.

La neige s'amoncelle le long des clôtures, le chemin s'emplit. Il y a des instants où l'on ne voit que les balises de chaque côté de la voie tracée, et d'autres instants où l'on ne voit rien du tout.

Les voitures ne touchent plus la neige battue et durcie que par intervalles; le reste du temps, elles sont bercées sur l'élément floconneux et mobile amoncelé par petits monticules.

Le grésil, porté par le vent, se joue comme un lutin de tous les êtres exposées à ses tracasseries: il frappe les joues, pince le nez, s'introduit dans les yeux, dans les oreilles; il siffle, bourdonne, s'éloigne, revient en pirouettant, fait les cent coups, sous lesquels les plus fiers sont obligés de courber la tête.

Et durant tout ce temps nos gens sont à peine capables de se rendre compte d'eux-mêmes, pendant que, le cou en roue, Bégonne et Papillon affrontent bravement l'orage.

A la maison on commence à être inquiets et à se demander:—que font-ils? Mais les chevaux canadiens sont de fines bêtes et les voitures et attelages de nos habitants des meilleurs

Enfin le Père arrive le premier.

—Mais qu'avez-vous fait, lui demande-t-on? La pauvre mère est inquiète; où sont donc les autres avec l'enfant?

—Ils viennent par derrière. Dame, la Bégonne ne se laisse pas piler sur les talons; c'est qu'elle en débite du chemin cette jument-là, quand on la laisse faire.

Quelques instants après quelqu'un crie:—Les voilà! les voilà! En effet, la voiture s'arrête devant la maison: la commère a un peu, beaucoup même de peine à débarquer, elle entre cependant conduite par son compère.

—Mais comme te voilà équipée: tu as de la neige partout!... Et le petit, le petit, où est donc le petit?

La commère, abasourdie et n'y étant plus, ne savait que répondre, lorsque Baptiste, un peu plus à lui-même, expliqua:

—Tiens, je m'en étais pas aperçu: il faut que Madeleine l'ait laissé tomber, par mégarde, dans le banc de neige. Dame, Papillon avait le diable au corps et il n'y avait pas moyen d'en venir à bout. Mais ce n'est pas loin que nous avons versé, c'est à la barrière en prenant la montée.

Cinq ou six hommes partirent à l'instant, et revinrent, je ne sais si je dois dire heureusement, avec l'enfant trouvé dans la neige, qui dormait tranquillement quand on l'apporta à la maison. Le petit ne s'était pas plus aperçu de sa chute que son parrain et sa marraine.

Il y a de cela soixante-cinq ans ce soir, repéta encore le vieux conteur, et ce petit nouveau-là... C'était moi!

L'histoire de mon compérage, ajouta le Père Michel, a été l'histoire de ma vie. Ballotté de côté et d'autre, j'ai fait bien des plongeons et des culbutes pour arriver où j'en suis ce soir, pas plus riche que vous voyez!... Mais après tout, qu'est-ce que cela fait? "On n'en emporte ni plus ni moins dans l'autre monde".

Le Père Michel se tut et alluma sa pipe qu'il n'eut pas le loisir de fumer bien longtemps. Nous le priâmes bientôt de continuer son histoire, ce à quoi il consentit avec sa bonne humeur et sa complaisance ordinaires.

J.-C. Taché.

Le lac pharmacien.

Les bords d'un lac attirent toujours beaucoup de visiteurs. Les beautés naturelles ont encore de fervents admirateurs. Que de charmantes promenades on peut accomplir sur la surface presque toujours calme d'un lac! De grands bateaux, des canots à pétrole, des barques fragiles, s'offrent aux différents amateurs. On peut ainsi parcourir suivant son goût le lac de Gérardmer, le lac des Quatre-Cantons ou le lac de Genève.

Mais bientôt tout cela changera. On réclamera d'un lac des vertus curatives pour tel ou tel malaise. Alors les touristes afflueront sur les bords du lac Nejapa, dans le Nicaragua. Ecoutez bien et retenez ces quelques renseignements. Le lac Nepaja renferme une solution très concentrée de bicarbonate de potasse, de bicarbonate de soude et de sulfate de magnésie. Sur un corps gras, cette eau forme une mousse épaisse qui a la propriété de nettoyer on ne peut mieux les chevelures.

Bien que les habitants du Nicaragua ne soient pas très commerçants, ils ont déjà commencé l'exploitation de ce lac merveilleux.

Dans quelques années, on ira au lac Nejapa faire une cure afin d'arrêter une chute de cheveux intempestive et demander à cette lotion très naturelle de bien vouloir regarnir les crânes chauves et, qui sait, peut-être qu'un jour, l'eau de Nejapa s'exportera pour être un peu partout vendue en bouteilles, tout comme l'eau de Vichy ou l'eau d'Evian.

Le bon goût est nécessaire à la moitié de la morale, car il règle les bienséances.

Georges-Etienne Cartier.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE LOURDES

Grandiose manifestation à Jésus-Eucharistie. Mgr Gauthier et M. Henri Bourassa parlent aux séances publiques.

Lourdes, France, 21. Dix cardinaux, deux cents archevêques et des évêques venus de toutes les parties du monde, assisteront au congrès eucharistique international de Lourdes dont l'ouverture se fait demain.

Le congrès durera jusqu'au 26 juillet. Il est d'une importance exceptionnelle. D'abord c'est le premier congrès tenu en France, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat et l'on célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire du premier congrès eucharistique, qui eut lieu à Lille en 1889. Le cardinal Granito Di Belmonte-Gennaro représente le pape, et il présidera à toutes les séances. Chaque jour, il y aura des réunions pour les sections anglaise, française, américaine, italienne, autrichienne, allemande, espagnole, belge, wallonne, polonaise et hongroise. Dans une assemblée générale, qui sera tenue le 25 juillet, on étudiera les résolutions adoptées par les différents comités. Dimanche prochain, le cardinal-légat chantera une messe pontificale à l'autel temporaire érigé en face de la Grotte. Il sera assisté par plusieurs des cardinaux. Un choeur choisi de deux cents hommes se chargera de la partie musicale. L'espace qui s'étend entre la Grotte et la rivière sera occupé par les cardinaux, les archevêques, les évêques et les personnages de marque. Les dignitaires moindres, les délégués et les spectateurs s'étageront sur le versant de la montagne d'en face qui dévale en pente jusqu'à la rivière, et forme un vaste amphithéâtre naturel. Dans l'après-midi aura lieu la grande procession. Le légat portera le Saint-Sacrement. Des académiciens, des sénateurs, des députés, et les membres des diverses congrégations religieuses y prendront part. Il se fera deux arrêts, l'un au reposoir érigé sur la place du marché, l'autre, à l'hôpital municipal Bernadette, où le cardinal donnera sa bénédiction. Le défilé prendra fin à l'église du Rosaire. Un autel temporaire a été élevé sur le dôme. De cette hauteur, le cardinal donnera une dernière bénédiction à la multitude agenouillée en bas à ses pieds.

* * *

Lourdes, 23.—L'ouverture du Congrès eucharistique a eu lieu hier après midi, mais la première solennité du Congrès s'est déroulée la veille, c'est-à-dire mardi, lors de l'arrivée du Légat du Pape, S. E. le cardinal Granito di Belmonte.

Son Eminence le Cardinal Légat a été reçu à la gare de Lourdes par l'Evêque de Tarbes et de Lourdes, Mgr Heylen, évêque de Namur, Président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux, et M. Lacaze, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, maire de la ville de Lourdes, entouré du Conseil Municipal de Lourdes.

De nombreux évêques assistaient à cette réception solennelle, qui a eu lieu dans les salons de l'Hôtel Terminus.

De là, le cortège s'est rendu à la Grotte, en suivant l'Avenue de la Gare, la Chaussée Maransin, la Rue Saint-Pierre et la Rue de la Grotte. Arrivé à la Place Mgr-Laurence, il tourna à droite, pour pénétrer dans le domaine de N.-D. de Lourdes par l'entrée avoisinant la statue de Saint-Michel, où l'Eminentissime Cardinal Légat a été harangué par l'Evêque de Tarbes et de Lourdes. Puis le cortège suivit l'une des Allées de l'Esplanade, longea les bords du Gave jusqu'auprès du Rocher de l'Apparition, d'où, passant devant le Nouvel Abri et côtoyant la base du Calvaire, il remonta vers le Chalet Episcopal, où on avoit préparé les appartements de l'Eminentissime Cardinal Légat.

La cérémonie d'ouverture, hier après-midi, a été des plus solennelles. Elle eut lieu en présence de S. G. Mgr Heylen, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. Un discours fut prononcé par l'Evêque de Tarbes et de Lourdes.

Puis un membre de la suite de S. E. le cardinal Benito di Belmonte, donna lecture du bref de Sa Sainteté qui confère à Son Eminence le titre de Légat Pontifical.

Le Cardinal Légat répondit par une courte allocution.

Plusieurs cardinaux et évêques représentant les nations étrangères adressèrent des salutations à la France, et le doyen des cardinaux français, S. E. le cardinal Lucon, répondit.

Presque tous les pèlerins accourus de toutes les parties du monde pour prendre part au Congrès, ont assisté hier après-midi, à la procession du T. S. Sacrement; c'est dire que ce triomphe, dont la splendeur ne sera dépassé que par la grande manifestation eucharistique de dimanche prochain, qui marquera la fin du Congrès, s'est déroulé au milieu d'une foule énorme de fidèles, dont les chants étaient accompagnés par deux fanfares d'une cinquantaine d'instruments chacune.

Les chants des diverses cérémonies du Congrès sont exécutés par une "Schola" de 200 chanteurs, composée de 80 prêtres des diocèses de Tarbes, de Bayonne, d'Auch, d'Aire, de Montauban et de Toulouse, et de 80 enfants des Maîtrises de Saint-Etienne de Toulouse, de la Cathédrale de Bayonne, du Berceau de Saint-Vincent de Paul, Landes, du Petit Séminaire d'Aire-sur-Adour, qui, avec leurs Directeurs, MM. les abbés Massot, de Toulouse; Dartiguelongue, de Bayonne; Praneuf, du Berceau de Saint-Vincent de Paul; et Laglaye, d'Aire, sont venus renforcer la "Schola" des Sanctuaires de Lourdes et prêter leur précieux concours à M. l'abbé Darros, le distingué Maître de Chapelle.

Une "quarantaine de violons soutiennent les chants de cette magnifique "Schola".

Aujourd'hui ont lieu les premières réunions des diverses sections du Congrès. D'importantes études sur l'Eucharistie seront lues à ces réunions.

Et la journée se terminera par une procession du T. S. Sacrement aussi solennelle que celle d'hier.

Demain dans l'après-midi, les membres de l'Association des Prêtres-Adorateurs, se réuniront à la chapelle de l'Asile de Notre-Dame de Lourdes.

Samedi à 9 heures du matin: à la Grotte: Messe et allocution pour les Enfants de Marie.

Dimanche, à 10 heures du matin: Messe Pontificale de Son Eminence les Cardinal Légat, à la Grotte.—Les fidèles seront massés au-delà du Gave, dans les prairies qui s'étendent au pied du Carmel.

Et dans l'après-midi: Procession solennelle de clôture.

* * *

Lourdes, 24.—Une séance générale du Congrès a eu lieu hier après-midi.

S. E. le cardinal Farley, de New-York, y assistait.

Il y eut plusieurs discours, entre autres par Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, et M. Henri Bourassa, le directeur du *Devoir* de Montréal.

Ces discours ont été beaucoup applaudis.

Plusieurs études eucharistiques ont été présentées à cette réunion.

Les rues de la petite ville de Lourdes sont remplies de fleurs. La plus grande partie de ces fleurs ont été envoyées par les jeunes filles ouvrières de Paris.

ST-BONIFACE

A la première réunion générale du nouveau club athlétique français, "l'Association Sportive Française", qui a été tenue lundi soir 20 juillet, les membres ont procédé à l'élection des officiers. Les résultats ont été les suivants:

M. F. Chalieux, Président.
M. C. Billard, Vice-Président.
M. C. Martel, Secrétaire.
M. E. Heyser, Trésorier.
M. R. Martel, Commissaire des Sports.

Le nouveau club sportif, à en juger par les résultats obtenus depuis le peu de temps qu'il est organisé, a un futur des plus brillants, et d'ici quelques années sera certainement en tête des groupements sportifs du Manitoba. Pour le moment les membres se contentent de jouer au tennis, mais leur intention est de se développer et d'arriver à produire, d'ici quelque temps, des athlètes dans toutes les branches portives.

* * *

L'Union Nationale Française de l'Ouest, incorporée, a, à sa dernière réunion du Comité chargé des fonctions de Secrétaire-Gérant, M. Edmond Leroux, en remplacement de M. A. de la Barrière, secrétaire, et M. L. Laudier, gérant, démissionnaires. Toutes communications intéressant l'Union pourront être faites en tout temps à M. Leroux qui se fera un plaisir de renseigner ses compatriotes sur tous les points qui pourraient leur être utiles.

La salle de l'Union Nationale Française est ouverte tous les jours de 7 heures du soir à minuit et le samedi, comme le dimanche, de 2 heures à minuit. Tous les Français résidant à Saint-Boniface et à Winnipeg sont priés de visiter notre local où ils seront toujours cordialement reçus.

Communiqué.

* * *

La retraite des prêtres s'est ouverte, hier soir, au Petit Séminaire. Elle est prêchée par M.

* * *

l'abbé Curotte.

La retraite des RR. PP. Jésuites se terminera vendredi. Elle est prêchée par le R. P. Adam, s. j., du collège d'Edmonton.

* * *

Mme C. Buffet et ses deux enfants sont partis pour Bordeaux, France. Ils reviendront à l'automne.

* * *

L'état de M. Thomas Beaubien, avocat, opéré pour l'appendicite, s'améliore rapidement.

* * *

Gustave Saraillon, fils de M. Saraillon, s'est noyé la semaine dernière à Arthabaska Landing. Le corps a été ramené ici.

* * *

M. Paul Desmet, avenue Taché, vient de partir pour un voyage en Belgique.

* * *

La fondation d'une paroisse belge est maintenant chose officielle. Le R. P. Winnen en sera le curé.

* * *

Frank Hearn, 26 rue Aulneau, a été tué par un train du Canadien Nord, samedi soir. Sa femme et trois enfants lui survivent.

* * *

M. Maxime Dumais, rue Bleauville, est décédé subitement, hier matin, à l'hôtel Québec. Il était âgé de 78 ans. On attribue sa mort à son vieil âge et à la chaleur. Dans les troubles de 1870, M. Dumais fut l'un des lieutenants de Louis Riel.

* * *

Par un vote de 7 contre 2, le conseil de ville s'est, à sa séance d'hier, prononcé en faveur de l'adoption de la soumission de la Dominion Bridge Co., au montant de $261,707.10. C'est celle-là qu'approuvait l'ingénieur expert Legrand.

John Coyle, 89 rue Horace, Norwood, 14 ans, s'est noyé dans la Seine, dimanche après-midi en se baignant. Le corps a été repêché dans six pieds d'eau.

* * *

Le premier octobre les contribuables seront appelés à approuver ou à désapprouver un règlement affectant $200,000 à l'achat de parcs.

* * *

Académie Saint-Joseph

Admission avec honneur:, Marie Delaney, Jeanne Hladek, M.-Anne Béliveau, Marguerite Kelpin, Yvette Régimbal.

Passées: Marie Benoist, Simonne Couture, Mary Wockutter, Cora Delisle, Claire Grymonpré, Antoinette Prendergast, Cora Paul, Anne-Marie Prendergast.

3me Classe, 1re Partie: Cordélia Toupin, Mary Morrison, Mary Tomlinson, Jeanne Legrand, Annie Lonergan, Léna Lavoie, Léonie Dandurand, Léa Day, Olive Olivier, Grace Coyle, Thérèse Bouchard, Adrienne Normandeau, Ethel Curtis.

3me Classe, 2me Partie.—Avec honneur: Margaret Delaney, Thérèse Dumouchel, Jeanne Van Assche, Maria Bourdy, Jeanne Lavoie, Marie Davey, Flora McKinnon, Mona Weston, Lucie Lagimodière.

Passées: R.-A. Dufault, Annette. Savoie, Kathleen Griffin.

2me Classe.—Avec honneur: Carmel Ducharme, Maximilienne Landry, Myrtle Elgert.

Passées: Antoinette Kéroack, Bernadette Roy, Victoria Costigan, Anastasie Jacques, Gladys DeCou, Anna Gagné, Mary Horeska.

1re classe.—Blanche Longpré, Lizzie Coyle, Mathilda Fortier, Eliza Marion.

* * *

BAPTEMES

20 juillet. Jean-Arthur, fils de Joseph Fortier et de Rose Choquette.

23 juillet. Marie-Perle, fille de Guillaume Laleune et de Bernadette Laurence. Parrain, Joseph Laurence; marraine, Cléophée Lépine.

26 juillet. Guillaume-Adolphe-Rolland, fils de Guillaume Charette et de Agnès Daigneault. Parrain, François-Adolphe Daigneault; marraine, Rosalie Daigneault.

26 juillet. Joseph-Ovide, fils de Léon Laplante et de Clarenda Rémillard. Parrain, Magloire Rémillard; marraine, Amanda Plante.

26 juillet. Marie-Elizabeth-Délia, fille de Wilfrid Plante et de Marie-Louise Belle-Isle. Parrain, Joseph Belle-Isle; marraine, Elizabeth Chaput.

26 juillet. Louis-Joseph, fils d'Emery Pelland et de Eilsa Brabant. Parrain, Louis Pelland; marraine, Cécilia Champagne.

* * *

MARIAGE

Melle Françoise Baril, rue Ritchot, a épousé ce matin, M. Joseph Champagne, de Saint-Norbert.

* * *

SEPULTURE

27 juillet. Mme Théodore Boestael, décédée samedi à l'âge de 36 ans.

SACRE-COEUR

A une assemblée tenue dans les salles paroissiales, les Dames de Sainte-Anne ont choisi comme dignitaires pour l'année courante:

Mme Origène Roy, présidente.
Mme Alex. Bourbeau, 1re assistante.
Mme J.-H. Themblay, 2me assistante.
Mme Chauvière, secrétaire.
Mme Chouinard, trésorière.
Mme Bourque, directrice de chant et organiste.

Conseillères: Mmes Pélissier, Hazel, St-Germain, Rho, Archambault, Aumais, Pomerleau, et Messier.

La fête de Sainte-Anne, précédée d'une neuvaine, a été célébrée avec beaucoup de solennité.

* * *

Baptême: 25 juillet. Marie-Délia-Jeanne, fille de Edouard Bélair et de Berthe L'Heureux. Parrain, Léon Bourque; marraine, Fannie Bélair.

* * *

Sépulture: Marie-Jeanne, fille de Alfred Gareau, décédée le 21 juillet à l'âge de 50 jours.

SERVICE ANNIVERSAIRE A SAINTE-AGATHE

Sainte-Agathe, 27.—Le service anniversaire de feu Mme Arthur Lemoine aura lieu le 3 août prochain à neuf heures et demie.

Tous les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELERINAGE A STE-ANNE

Il aura lieu le cinq août prochain. Mgr Béliveau prêchera.

C'est le 5 août qu'aura lieu le pèlerinage annuel de Saint-Boniface et des environs au sanctuaire de Sainte-Anne des Chênes. Le départ du train de Winnipeg se fera à huit heures. Le train de retour quittera Sainte-Anne des Chênes à quatre heures de l'après-midi. Le sermon de circonstance sera donné par Mgr Béliveau.

Le prix des billets est pour adultes de 95 centins et pour les enfants de 50 centins. Les billets sont en vente à l'archevêché. Il faudra s'adresser à M. Arthur Bleau. Des rafraîchissements et repas seront servis à Sainte-Anne des Chênes.

LES VOCATIONS ABONDENT

Onze jeunes canadiennes-françaises entrent au noviciat des Soeurs de Jésus et de Marie à Hochelaga.

Les province de l'Ouest viennent le fournir un nouveau contingent de vocations religieuses. Au début de la semaine dernière, onze jeunes filles canadiennes-françaises nous quittaient pour entrer au noviciat des Soeurs des Saint-Nom de Jésus et Marie, à Hochelaga.

Voici les noms de ces jeunes filles: Cécile Jutras, Letellier; Henriette Marcoux, Saint-Boniface; Edmée Cusson, Saint-Boniface; Marguerite Dumouchel, Saint-Boniface; Amanda Dupuis, Sainte-Elizabeth; Anna Baleaeu, Saint-Pierre; Berthe Lemire, Saint-Pierre; Evelina Milaire, Saint-Pierre; Bertha L'Heureux, Aubigny; Blanche St-Pierre, Tessier, Sask.; Marie Nolin, Sask.

LES FANTAISIES DE LA FOUDRE

Une femme et un enfant l'échappent belle près de Sorel. Faits extraordinaires dus au fluide électrique.

Sorel, 22.—Sur le chemin de Sainte-Anne, à une couple de milles de la ville, la foudre a frappé la maison de M. Pierre Bibeau. Le fluide électrique est entré par la cheminée et après avoir déchiré le tapis d'une pièce du premier étage il a tué un chien qui s'était blotti sous une chaise sur laquelle Mme Bibeau était assise. Cette dernière a été brûlée assez sérieusement à un bras et elle fut projetée sur le parquet où elle s'évanouit. Dans la même pièce, le petit-fils de M. Bibeau, un jeune garçon de 13 ans, était couché par terre au moment où la foudre pénétra dans la maison. Il ne fut pas atteint, bien que tout le tapis autour de lui et sur lequel il reposait, ait été mis en lambeaux.

* * *

On ne compte plus les accidents causés par la foudre.

On citait, ces jours-ci, le fait suivant, qui s'est passé dans une ville anglaise: à Cowes, dans une maison où la foudre avait mis le feu, une conduite d'eau fut fondue par la même occasion, et l'eau qui s'en échappa éteignit l'incendie! A Londres, lors d'un orage, les sonneries du téléphone retentissaient chaque fois qu'un éclair se produisait et les avertisseurs d'incendie faisant de même, de nombreux départs de pompiers eurent lieu, sans motif.

On connait plusieurs cas de la foudre frappant un fusil chargé, fondant les balles et une partie du canon, sans avoir mis le feu à la poudre. Un fait plus singulier et moins compréhensible, c'est de voir le tonnerre tomber sur de la poudre, sans l'embraser. C'est ce qui arriva, le 5 novembre 1755, à Maronme, petit village éloigné de trois kilomètres de Rouen. La foudre brisa une poutre du toit pénétra parmi huit cents barils de poudre, en écrasa deux, et rien ne prit feu!

Le 27 septembre 1772, on vit tomber, à Besançon, la foudre, [illegible] sous la forme d'un globe de feu, l'hôpital du Saint Esprit, ne blessa personne, puis finalement se précipita dans le Doubs, dont il fit jaillir les eaux à plusieurs mètres de hauteur.

Voici ce qui s'est passé à Sollies-Pont, dans le Var, au dire de témoins oculaires.

Deux cultivateurs s'étaient réfugiés, pendant l'orage, dans un cabanon et se préparaient à déjeuner. A peine avaient-ils installé leur petite table frugale, que la foudre arrivait, enlevait le pain, le fromage et les fruits déposés sur la table, renversait les bouteilles et couvrait les deux hommes d'une quantité de paille, comme l'aurait fait un coup de vent brusque et serré.

Il n'est pas rare que la foudre vous dépouille brutalement, vous enlève votre mouchoir ou le verre que vous tenez à la main.

Un jeune homme chantait l'épître; le missel lui fut arraché des mains et mis en pièces. Un autre jour, c'est une fourche qui est retrouvée à soixante pieds de l'endroit où on l'avait placée, mais dans quel état! Les deux branches d'acier étaient tordues en tire-bouchon, avec un art admirable.

Voici un autre de ses tours: à Toulon, le 7 octobre 1862, la foudre tombe sur le bagne; pénétrant par un tuyau de cheminée, qu'il fait éclater, le fluide bouleverse la chambre du chirurgien de garde, fort heureusement occupé dans ce moment à soigner ses malades, puis, parcourant toute une salle de l'infirmerie, il arrache tous les cordons de sonnettes, dont on ne retrouva pas le moindre débris. S'introduisant alors dans le corps de garde, où il occasionne quelques menus frais dans la vaisselle, le tonnerre disparait par la porte, en grillant la capote du sergent de service et en scellant dans le mur le pène de la serrure, dont la clé avait été fondue; ainsi se trouvèrent bloqués du même coup tous les hommes dans le poste; la serrure étant enclouée, l'on dut faire sauter celle-ci pour les délivrer!

TENTATIVE DE MEURTRE

Un jeune italien de Montréal fait des siennes. Sa victime en réchappera mais lui mourra d'avoir avalé du verre pilé.

Montréal, 22.—Une tentative de meurtre affreux qui entraînera probablement la mort de la victime a été commis vers 7.30 heures ce matin et le meurtrier malgré ses efforts désespérés n'a pu s'échapper de la police.

L'auteur de l'attentat, un jeune Italien de 23 ans du nom de Giuseppe Donatelli, domicilié au No. 1120 rue Providence, par jalousie, croit-on, a, d'un coup de rasoir, ouvert la gorge d'une jeune italienne Lucien Digremarin, 19 ans, domiciliée au No. 711 rue Ontario au moment où elle allait à son travail.

Tout indique que le crime était prémédité. Comme la jeune fille venait d'atteindre le troisième palier de la maison Somer, 17 rue Mayer, où elle travaillait, Donatelli surgit tout à coup brandissant un rasoir, et avant que le malheureuse ait eu le temps de pousser un cri il lui entaillait la gorge et lui causait au bras une blessure profonde. La jeune fille s'affaisa dans une mare de sang pendant que le meurtrier s'empressait de détaler. Des témoins oculaires du drame donnèrent aussitôt l'alarme par leurs cris et Donatelli avait à peine touché au trottoir qu'un groupe s'élançait à sa poursuite. Les agents survinrent et après une lutte où le meurtrier faillit plusieurs fois se faire lâcher on le ligotta enfin pour l'amener au poste. Pendant ce temps la victime était transportée à l'Hôpital Général. Son état est des plus graves.

Peu de temps après son arrestation, Donatelli a donné des signes évidents de malaise et on l'a fait transporter à son tour à l'hôpital. On croit qu'il a mangé du verre dans l'intention de mettre fin à ses jours. Il va subir un examen aux rayons X cet après-midi.

EXCELLENTE OCCASION

A vendre ou à louer à Saint-François-Xavier, 19 milles de Winnipeg.

Un arpent de terre, avec une maison de 24 par 30 pieds; sept chambres, de quoi faire un magasin, au premier. Bonne glacière, bonne écurie pour 8 chevaux. Bon puits. S'adresser à M. E. Robidoux, Headingly, Man., ou au bureau de La Liberté.

Toute cette propriété est clôturée.

SOUMISSIONS

MUNICIPALITE RITCHOT.

Des soumissions cachetées et marquées "Soumissions pour Concrete Bridge" seront reçues par le soussigné jusqu'à 6 heures p.m. le 10 août 1914. Les plans et spécifications du pont peuvent être vus au bureau du Highway Commissioner, bâtisses du Parlement, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de cinq pour cent de la valeur totale du pont. La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Chaque soumission devra être livrée ou déposée à la malle et adressée à

C. GAUTHIER,
Sec.-Trés.
Saint-Adolphe, Man.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une tenue aussitôt qu'une patenté de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

INSTITUTRICE DEMANDEE

On demande une institutrice pour l'école de Sainte-Elizabeth No. 1,072. Elle devra bien savoir l'anglais.

SERVANTE DEMANDEE

Servante générale sachant faire la cuisine. Pas de lavage et bons gages. S'adresser au Dr Lachance, Saint-Boniface.